

Document: EB 2007/92/R.12  
Point de l'ordre du jour: 10 a)  
Date: 6 novembre 2007  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **République du Mali**

### **Options stratégiques pour le programme-pays**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-douzième session  
Rome, 11-13 décembre 2007

---

Pour: **Examen**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Léopold Sarr**

Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2126  
courriel: [l.sarr@ifad.org](mailto:l.sarr@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>iii</b>
<b>Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA</b>	<b>iv</b>
<b>Résumé de la stratégie pour le pays</b>	<b>v</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. Le contexte du pays</b>	<b>2</b>
A. Économie, agriculture et pauvreté rurale	2
B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel	4
<b>III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays</b>	<b>5</b>
A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures	5
B. Enseignements tirés	6
<b>IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays</b>	<b>7</b>
A. Avantage comparatif du FIDA	7
B. Objectifs stratégiques	7
C. Perspectives d'innovation	9
D. Stratégie de ciblage	9
E. Articulation au niveau des politiques	11
<b>V. Gestion du programme</b>	<b>12</b>
A. Gestion du COSOP	12
B. Gestion du programme de pays	13
C. Partenariats	13
D. Gestion des savoirs et communication	14
E. Cadre de financement SAFF	14
F. Risques et gestion des risques	15

## Appendices

I. COSOP consultation process (Processus d'élaboration du COSOP) <b>Error! Bookmark not defined.</b>	
II. Country economic background (Données économiques de base) <b>Error! Bookmark not defined.</b>	
III. COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats)	7
IV. Previous COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats du COSOP précédent)	8
V. CPE agreement at completion point (Accord conclusif de l'EPP)	11

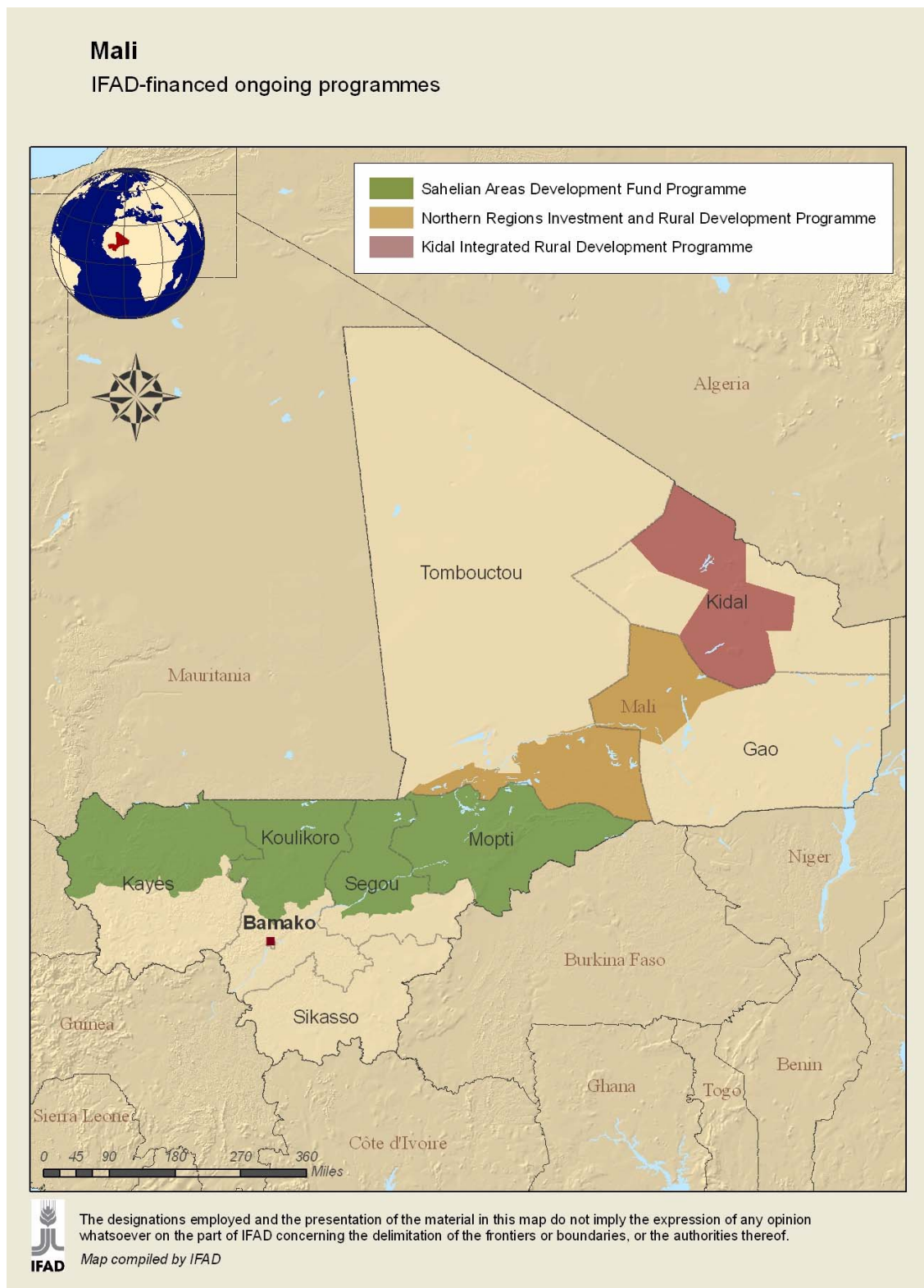
**Dossiers clés**

Dossier clé 1:	Rural poverty and agricultural/rural sector issues (Pauvreté rurale et secteur agricole et rural)	16
Dossier clé 2:	Organizations matrix (strengths, weaknesses, opportunities and threats [SWOT] analysis) (Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces])	19
Dossier clé 3:	Complementary donor initiative/partnership potential (Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats)	22
Dossier clé 4:	Target group identification, priority issues and potential response (Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables)	24

## Sigles et acronymes

BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CDP	Cellule de dialogue sur les politiques
CNPPF	Coordination nationale des projets et programmes FIDA au Mali
COSOP	Options stratégiques pour le programme-pays
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EPP	Évaluation de portefeuille de projets de pays
FBS	Fonds belge de survie
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FODESA	Programme Fonds de développement en zone sahélienne
LOA	Loi d'orientation agricole
PIDRK	Programme intégré de développement rural de la région de Kidal
PIDRN	Programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord Mali
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTF	Partenaire technique et financier
S&E	Suivi-évaluation

## Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA



**Source:** FIDA

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

## Résumé de la stratégie pour le pays

1. Une évaluation du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) du Mali pour 2002-2006 a permis de constater que, malgré une baisse du niveau national de pauvreté au cours de cette période, les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté rurale avaient été faibles. Une analyse de la pauvreté au Mali, mesurée par le revenu des ménages, la sécurité alimentaire, le potentiel économique et l'accès aux services sociaux, met en avant la nécessité d'assurer un meilleur équilibre entre les investissements dans le secteur productif et ceux dans le secteur social. Le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) pour 2007-2011, qui prend la suite du CSLP, tient compte du fait qu'il est indispensable d'intervenir plus énergiquement dans le domaine de la pauvreté rurale et fixe deux principaux objectifs: i) accélérer la croissance économique en intensifiant la production agricole et minière; et ii) améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des Maliens en favorisant les investissements dans les secteurs sociaux.
2. Depuis 25 ans, le FIDA et le Gouvernement de la République du Mali sont partenaires pour réduire la pauvreté rurale. Les interventions du FIDA au Mali privilégient les ménages ruraux vulnérables vivant en zones sahélienne et sahélo-saharienne, considérés comme les plus pauvres du pays pour ce qui est des conditions de vie et de l'accès aux avoirs productifs. Le processus de conception des présentes options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) a été mené sous la direction du Ministère de l'agriculture, en étroite collaboration avec les départements techniques d'autres ministères d'exécution, ainsi qu'avec des organisations paysannes et des partenaires techniques et financiers.
3. Le COSOP a pour but de contribuer à l'objectif du CSCR, qui est d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire, une attention particulière étant accordée aux zones sahélienne et sahélo-saharienne, qui sont des zones d'intervention prioritaires pour le gouvernement, ainsi que des zones où le FIDA jouit d'une riche expérience. Le COSOP tend à remédier à la situation de groupes de population rurale confrontés à des difficultés communes lorsqu'il s'agit d'améliorer leurs conditions de vie, notamment les agropasteurs, les petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. Il s'inspire du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 et prend en compte les recommandations faites lors de l'atelier-table ronde national organisé à Bamako dans le but d'évaluer le programme de pays du FIDA.
4. **Objectif stratégique 1: accroître et diversifier la production agricole afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et l'accumulation de biens.** Cet objectif sera réalisé grâce: i) à des investissements visant à accroître et à diversifier la production et la productivité; ii) au développement des infrastructures et des services d'appui pour la transformation, l'entreposage et la commercialisation des produits agricoles; et iii) à une aide à l'organisation des petits producteurs et transformateurs pour la gestion des investissements productifs et à la fourniture de services techniques et économiques aux exploitations familiales en amont et en aval de la production.
5. **Objectif stratégique 2: améliorer la qualité des services sociaux de base et l'accès des ménages à ces services.** Les investissements sociaux ont été limités dans les zones sahélienne et sahélo-saharienne en raison de leur vaste superficie, de la faible densité et de la mobilité de la population, et des coûts de transaction très élevés des services sociaux. Ces zones enregistrent donc les indicateurs sociaux les plus bas du Mali. Le FIDA suivra une approche intégrée en matière de développement rural en promouvant, conjointement avec ses partenaires stratégiques, les investissements productifs et sociaux, en particulier dans les infrastructures sociales, le renforcement des capacités et l'amélioration des services sociaux de base.

6. **Objectif stratégique 3: créer et renforcer la capacité des organisations paysannes à fournir des services techniques et économiques aux producteurs et accroître leur participation aux processus de développement locaux.** Dans les régions du Nord où les organisations paysannes sont très peu nombreuses, une aide sera accordée pour encourager la création d'associations s'articulant autour d'intérêts économiques et professionnels communs. En zone sahélienne, où les programmes du FIDA ont contribué à créer des organisations paysannes, l'accent sera mis sur le renforcement de leur capital social et le développement de leur capacité organisationnelle et financière à fournir des services techniques et économiques aux producteurs et à les représenter dans les processus de développement locaux.



# République du Mali

## Options stratégiques pour le programme-pays

### I. Introduction

1. En 1997, le FIDA et le Gouvernement de la République du Mali ont élaboré une étude des opportunités stratégiques de pays visant à améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire en zone rurale. Dans le cadre de cette étude a été définie une approche-programme par zone géographique, les interventions devant viser les zones sahélienne et sahélo-saharienne. L'objectif global était d'appuyer l'organisation et la professionnalisation des organisations rurales et de renforcer leur capacité à gérer leur propre développement. Les efforts étaient portés sur:
  - i) la création de mécanismes destinés au financement d'activités productives;
  - ii) l'amélioration des indicateurs sociaux au moyen de l'éducation, des soins de santé et de l'hygiène; et iii) l'amélioration de l'accès aux marchés et aux services en ouvrant les secteurs de production et en communiquant aux groupes ciblés des informations sur les débouchés commerciaux et les services par le biais de médias communautaires.
  
2. Les nouvelles options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) contribueront à la réalisation des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté définie par le gouvernement pour 2007-2011 et du Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR). Le processus de conception du COSOP, qui a été mené par le Ministère de l'agriculture, a comporté trois étapes clés:
  - La réalisation d'une mission préparatoire<sup>1</sup> en septembre 2006 pour mener des analyses préliminaires sur: i) la pauvreté rurale; ii) les stratégies et priorités du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté et de développement rural; iii) les forces et faiblesses des institutions publiques, professionnelles et privées opérant dans le domaine de la réduction de la pauvreté et du développement rural, ainsi que les perspectives qui s'offraient à elles et les menaces auxquelles elles étaient exposées; iv) les possibilités, dans le secteur rural, d'améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres, et les contraintes économiques et sociales; v) l'impact des projets du FIDA au Mali et les leçons apprises; et vi) les interventions des partenaires techniques et financiers (PTF) dans le domaine du développement rural et de la réduction de la pauvreté.
  - L'organisation d'ateliers consultatifs avec les acteurs du développement rural pour définir des orientations stratégiques communes<sup>2</sup>, avec la participation des ministères d'exécution, de PTF ruraux, de représentants des organisations paysannes et d'acteurs de la microfinance.
  - Une évaluation de portefeuille de projets de pays (EPP) indépendante menée par le Bureau de l'évaluation du FIDA pour évaluer la qualité des stratégies du FIDA et l'impact de ses opérations. L'évaluation a permis de formuler des recommandations pour le nouveau COSOP Mali au cours de l'atelier-table ronde sur l'EPP qui s'est tenu à Bamako.
  
3. Ce processus de conception participatif qui comporte des échanges consultatifs et la recherche d'un consensus a permis au FIDA d'assurer la cohérence du COSOP avec

<sup>1</sup> La mission a eu lieu au Mali du 6 au 17 septembre 2006 et était composée de MM. Ibrahim Djido, chef de mission, Marc Ziegler, expert en institutions, et Nguala Luzietoso, économiste.

<sup>2</sup> La mission a eu lieu au Mali du 8 au 21 janvier 2007 et était composée de MM. Ibrahim Djido, chef de mission, Marc Ziegler, expert en institutions, Nguala Luzietoso, économiste, et Basile Kokou Zotoglo, expert en microfinance.

les politiques gouvernementales, les attentes des communautés rurales, le positionnement géographique et thématique des partenaires du développement et les priorités stratégiques du FIDA.

## **II. Le contexte du pays**

### **A. Économie, agriculture et pauvreté rurale**

#### **Situation économique générale**

4. Le Mali est un pays enclavé d'une superficie d'environ 1,2 million de km<sup>2</sup>. En 2005, la population résidante était estimée à plus de 11,7 millions d'habitants, dont environ 70% vivaient en zone rurale. La population, répartie de façon très inégale sur l'ensemble du territoire national, est principalement concentrée le long des fleuves Niger et Sénégal. Les régions du nord du Mali (Gao, Tombouctou, Kidal) occupent la zone subsaharienne et, bien que représentant près de 60% de la superficie nationale, elles sont habitées par 8% seulement de la population. Le taux de croissance démographique moyen était de 2,6% par an de 1975 à 2002 et pourrait passer à 3,1% d'ici à 2015. Cette croissance démographique aura pour conséquence des besoins considérables en matière de produits alimentaires, de soins de santé, d'éducation et d'emploi. L'espérance de vie à la naissance est de 48 ans. Les femmes représentent 50,5% de la population totale et les jeunes de moins de 15 ans quelque 49,0%<sup>3</sup>.
5. L'économie du Mali repose principalement sur les exportations d'or, de coton et de bétail, qui contribuent en gros pour 34,1%<sup>4</sup> au PNB. Ces exportations sont fortement limitées par l'isolement du pays et sont tributaires des événements sociaux et politiques se produisant dans les pays voisins, corridor par lequel elles transitent. En outre, l'économie du Mali est fragile, étant très sensible aux variations climatiques et aux chocs externes, tels que la fluctuation du cours de change du dollar des États-Unis et les variations des cours internationaux de l'or, du coton et du pétrole.
6. Au cours des dix dernières années, le Mali a mis en œuvre des programmes d'ajustement structurel pour: i) mener à bien des politiques publiques rationnelles, en particulier dans les secteurs sociaux, en matière de gestion des finances publiques et de réforme de l'État et en matière de libéralisation de l'économie et des échanges; et ii) assurer une croissance économique réelle de 5,2% en moyenne par an sur la période 2002–2005. Le taux d'inflation moyen a été de 1,9% de 2002 à 2005, ce qui reste inférieur au seuil tolérable de 3% fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine. De 2002 à 2005, le PNB moyen annuel par habitant était de 395 USD, chiffre qui devrait passer à 599 USD d'ici à 2011. De 2000 à 2005, en tant que pays pauvre très endetté, le Mali s'est vu accorder une réduction de la dette totale de 31 millions de USD, dont 6 millions de USD par le Fonds monétaire international, 11 millions de USD par l'Association de développement international, 4 millions de USD par le Club de Paris, 6 millions de USD par la Banque africaine de développement/le Fonds africain de développement, et 5 244 301 DTS par le FIDA.
7. Pour la période 2007–2011, le gouvernement prévoit une croissance économique annuelle de 7%. Cela étant, les résultats économiques satisfaisants du Mali n'ont pas eu les effets escomptés sur les conditions de vie de la majeure partie de la population: les nouvelles opportunités économiques ont été saisies de façon inégale par les ménages et ont surtout profité aux populations urbaines.
8. La position géographique du Mali lui permettrait de jouer un rôle important dans l'édification de vastes coalitions régionales; de fait, l'attachement du gouvernement à l'intégration régionale et sous-régionale se traduit par son adhésion à environ 20 organisations visant l'intégration et la coopération régionales.

<sup>3</sup> PNUD, 2005.

<sup>4</sup> Extrait des "Comptes économiques du Mali, PIB réel aux prix du marché", 2004.

### **Agriculture et pauvreté rurale**

9. Le secteur rural occupe une place des plus importantes dans l'économie malienne, employant près de 80% de la population active et contribuant pour plus de 60% aux recettes d'exportation. En prix constants, la croissance du secteur rural a atteint en moyenne 10% par an de 2000 à 2003, avec de fortes variations annuelles dues aux variations climatiques, aux maladies animales, à des facteurs externes (cours mondiaux du coton, de l'or et des combustibles) et aux événements sociaux et politiques qui affectent les pays frontaliers par lesquels transitent les produits maliens.
10. Les cultures industrielles sont dominées par le coton, qui est le moteur économique des régions du Sud (Sikasso et la partie méridionale des régions de Kayes et de Koulikoro). Le riz tient une place importante dans la production et la consommation nationales de céréales (représentant environ 19% de la production et couvrant 76% de la demande). À l'exception du riz, la production végétale se compose principalement de cultures vivrières pluviales où prédominent les céréales de base (mil, sorgho, maïs) destinées à la consommation humaine. Au cours des dix dernières années, la production céréalière annuelle s'est maintenue entre 2,3 et 3,6 millions de tonnes, ce qui a permis au Mali de couvrir 85 à 90% des besoins céréaliers de la population.
11. L'élevage est la principale activité économique des populations des régions semi-désertiques du Nord, dont les conditions environnementales ne permettent pas la culture de céréales. Au centre du Mali (zone sahélienne), où les précipitations sont irrégulières, la population exerce des activités économiques diversifiées ayant trait à l'agriculture et à l'élevage. On considère donc que la zone sahélienne et les régions du nord du Mali se trouvent dans une situation de déficit alimentaire structurel et de vulnérabilité aux crises.
12. Avec un revenu moyen annuel de 250 USD par habitant et un indicateur de développement humain de 0,4, le Mali occupe la 174<sup>e</sup> place sur 177 pays. Si la pauvreté y est un phénomène généralisé qui touche près de 60% de la population, elle est répartie de façon inégale dans l'ensemble du pays. Elle touche surtout les populations rurales, dont 73,4% vivent en deçà du seuil de pauvreté, estimé à 332 USD par an<sup>5</sup>. Les études menées au sujet de la perception de la pauvreté au Mali ont fait ressortir trois formes de pauvreté (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté [CSLP], 2002):
  - pauvreté des conditions de vie: les besoins fondamentaux tels que les besoins en matière d'alimentation, d'éducation, de santé et de logement ne sont pas couverts ou le sont insuffisamment;
  - pauvreté monétaire: accès limité aux biens et aux services; et
  - pauvreté en matière de potentiel: accès limité aux avoires productifs tels que la terre, les équipements et le crédit.
13. La dynamique de la pauvreté observée au Mali au cours de la dernière décennie témoigne d'une évolution de sa répartition géographique. Les ménages ruraux des zones sahélienne et sahélo-saharienne sont, en prédominance, des agriculteurs et des agropasteurs qui pratiquent l'aridoculture de subsistance. Ce sont encore les ménages les plus pauvres du pays en ce qui concerne les conditions de vie et le potentiel. Les régions couvertes par l'Office du Niger (périmètre d'irrigation), où est pratiquée la riziculture, et le sud du Mali, consacré au coton, disposent de ressources en terres et en eau favorables, ainsi que d'un bon accès aux services sociaux, même s'ils sont souvent de médiocre qualité. Néanmoins, dans certains

---

<sup>5</sup> CSCR, 2006.

cas, les agriculteurs ont vu tomber leurs revenus mensuels à environ 26 USD par personne, ce qui les place en situation de pauvreté monétaire. Pour des millions de familles vivant de la culture cotonnière, cette pauvreté monétaire est due avant tout aux prix actuellement bas du coton, au faible taux de change du dollar par rapport à l'euro et aux carences de la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT), entreprise parapublique qui fait actuellement l'objet d'une réforme.

## **B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel**

### **Le contexte institutionnel national**

14. Au Mali, la politique sectorielle de développement rural relève de la Loi d'orientation agricole (LOA), adoptée en août 2006 par l'Assemblée nationale. La LOA confirme la pertinence des objectifs fixés dans le Schéma directeur du développement rural, actualisé en 2001. Celui-ci s'articule autour de quatre principaux axes: i) intensification de la contribution du secteur du développement rural à la croissance économique; ii) amélioration des revenus et des conditions de vie; iii) renforcement de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance; et iv) protection de l'environnement en assurant une meilleure gestion des ressources naturelles. La LOA a été élaborée à l'initiative des organisations paysannes maliennes, son but étant de faire de l'agriculture l'élément moteur de l'économie nationale en luttant contre la pauvreté grâce à une agriculture viable, moderne et compétitive fondée prioritairement sur des exploitations familiales stables.

### **La stratégie nationale de réduction de la pauvreté rurale**

15. Le CSLP couvrait la période 2002-2006. Il est ressorti de son évaluation que, en 2005, 59,2% de la population vivait en deçà du seuil de pauvreté, contre 68,3% en 2001. Ce modeste progrès n'a cependant pas profité aux populations rurales, parmi lesquelles le pourcentage des personnes qui vivent en deçà du seuil de pauvreté n'avait que légèrement décru, tombant de 73,8% à 73,04%.
16. La deuxième stratégie de réduction de la pauvreté, le CSCRP, qui couvre la période 2007-2011, prend en compte les résultats limités du CSLP s'agissant de la réduction de la pauvreté rurale. Ses objectifs précis sont les suivants: i) accélérer la croissance économique dans le cadre du développement agricole et minier; et ii) améliorer le bien-être des populations en poursuivant les efforts dans les secteurs sociaux.

### **Harmonisation et alignement**

17. Adopté en novembre 2006, le CSCRP est l'unique cadre de référence pour les stratégies de développement du Mali et pour la coordination des interventions des acteurs du développement. Les efforts déployés par le gouvernement et les PTF en matière de coordination et de consultation ont débouché sur la création d'un cadre de concertation national, qui rassemble le gouvernement et les donateurs. Des groupes de coordination sectorielle ont été constitués pour les secteurs de l'éducation, de la santé et du développement institutionnel (décentralisation et réforme de l'État).
18. Le FIDA participe aux cadres de concertation destinés au secteur rural par le biais de la Cellule de dialogue sur les politiques (CDP) financée par des dons du FIDA et le bureau de Coordination nationale des projets et programmes FIDA au Mali (CNPPF). La formulation et le suivi-évaluation (S&E) des programmes du FIDA offrent aussi des possibilités de collaboration avec les PTF afin d'améliorer la complémentarité des projets au niveau national et régional et de déterminer les partenariats opérationnels. De surcroît, le FIDA, qui est très présent dans les régions du Nord, a été désigné par le gouvernement comme étant le principal PTF dans ces régions. Le FIDA mène cette mission en étroite concertation avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), coordinateur des donateurs dans le nord du Mali.

### III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays

#### A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures

19. Le premier COSOP Mali (1997) a contribué à améliorer le niveau de vie et la sécurité alimentaire des populations rurales à travers quatre objectifs précis: i) assurer la sécurité alimentaire des ménages; ii) créer un processus durable de développement participatif au niveau des villages et des groupes sociaux; iii) améliorer les revenus des ménages; et iv) assurer une gestion durable des ressources naturelles.
20. Conformément à la stratégie définie dans le COSOP, les zones d'intervention ont été délimitées compte tenu de l'avantage comparatif que le FIDA possède au Mali, mesuré selon quatre critères: possibilité de tirer parti de l'expérience du FIDA au Mali; potentiel de développement de la région; besoin urgent d'une intervention aux fins du développement; et possibilités de partenariat. À partir de ces critères et des indicateurs officiels de la pauvreté établis par le gouvernement pour 1997, les zones sahéenne et sahélo-saharienne (qui figurent parmi les plus pauvres du Mali) ont été désignées comme les zones d'investissement prioritaires pour le FIDA.
21. Le COSOP a proposé une approche-programme géographique pour les interventions effectuées dans ces zones, compte tenu des particularités agrophysiques différentes de chaque région. En conséquence, deux programmes complémentaires ciblant les populations vulnérables des zones sahéenne et sahélo-saharienne ont été élaborés.
  - Le programme Fonds de développement en zone sahéenne (FODESA), premier programme financé par le FIDA au titre du mécanisme flexible de financement, dont la mise en œuvre a été déléguée à des organisations paysannes. Le FODESA a pour objet d'améliorer les conditions de vie des populations de la zone sahéenne en réalisant des micro-investissements productifs et sociaux adaptés aux particularités de la région et en renforçant la capacité des organisations rurales à fournir des services techniques et économiques à leurs membres et à participer au développement local.
  - En zone sahélo-saharienne, les interventions du FIDA s'articulent autour de deux programmes complémentaires. Le programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord Mali (PIDRN) aide les populations de Gao et de Tombouctou à valoriser le potentiel hydroagricole de leur région afin d'améliorer leurs conditions de vie. Il tire parti des résultats de la deuxième phase du projet de développement dans la zone lacustre (PDZL), qui s'est achevée en juin 2006. Le programme intégré de développement rural de la région de Kidal (PIDRK), approuvé en décembre 2006, prend en compte les particularités agropastorales des populations de la région. Il conclut le cycle d'intervention planifié dans le cadre du COSOP Mali.
22. Il ressort de l'EPP de 2006 que, malgré un environnement difficile, les interventions financées par le FIDA ont considérablement amélioré la sécurité alimentaire ainsi que l'état sanitaire et les conditions d'hygiène des populations cibles. Par exemple, les investissements hydroagricoles effectués dans le cadre du PDZL ont contribué à assurer des niveaux de sécurité alimentaire plus élevés pour les ménages pauvres de la zone lacustre, qui, avant l'exécution du programme, devaient faire face à des pénuries alimentaires chroniques. On a observé une augmentation d'environ 100 kg de riz par an par personne (54% de la consommation annuelle individuelle de céréales, qui est de 186 kg), dont l'équivalent monétaire était de 350 USD (186%). Par ailleurs, la couverture des besoins alimentaires de base des enfants n'a cessé de progresser, majorant les rapports taille/poids et taille/âge de 0,49 et 0,46 point respectivement. Le programme de diversification des revenus en zone Mali-Sud financé par le FIDA, qui s'est achevé en 2005, a permis d'améliorer la sécurité

alimentaire des ménages grâce à la remise en état des terres dégradées, ce qui a doublé la surface cultivée disponible. Le FODESA a amélioré l'accès de la population aux facteurs de production (puits de grand diamètre, microcrédit) dans le cadre de projets communautaires, d'où une augmentation substantielle des revenus des bénéficiaires. Ainsi, quelque 278 ménages cultivant du riz sur 417,5 hectares de périmètres de riz ont produit un revenu supplémentaire d'environ 474 USD par ménage. De même, une approche intégrée a permis d'établir des partenariats stratégiques, notamment avec la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), le Fonds belge de survie (FBS) et le Fonds de l'OPEP pour le développement international, ce qui a abouti à une amélioration des conditions de vie des ménages et à un meilleur accès aux services sociaux de base. Des initiatives communes ont en outre permis d'ouvrir des zones de production et ont contribué à la création d'organisations rurales de base. De nouveaux puits et forages ont permis de satisfaire aux besoins essentiels en eau d'environ 84 000 habitants (34% du groupe cible) et, grâce à la construction d'un centre communautaire, la couverture sanitaire de la population est passée de 24% en 1999 à 49% en 2005. Il en est résulté des progrès pour la santé des mères et des enfants. Les infections respiratoires et les diarrhées ont reculé de 11% et de 13% respectivement; jusqu'à 80% des enfants ont été vaccinés contre la rougeole, et le taux de mortalité infantile est tombé de 10 à 3%. Les interventions du FIDA ont, semble-t-il, connu un succès plus limité en ce qui concerne l'amélioration des revenus des ménages et la création d'un processus durable de développement participatif au niveau des villages.

23. Les dons accordés par le FIDA dans le cadre de l'assistance technique ont principalement privilégié la recherche visant à encourager des innovations à incorporer dans l'élaboration de projets financés par des prêts. La plupart des dons concernant le Mali ont été axés sur les régions, rendant parfois difficile le recensement des activités à l'échelon national. Cependant, 75 producteurs (hommes et femmes) et 30 techniciens ont reçu une formation aux processus participatifs de recherche et d'expérimentation, d'où une amélioration de l'achat, de la sélection, de la conservation, de l'entreposage et de la gestion des semences. Qui plus est, grâce aux variétés de semences à rendement élevé, il y a eu un accroissement notable des rendements du sorgho (de 1 à 3,050 kg par hectare) et du mil (de 0,8 à 2,393 kg par hectare).

## **B. Enseignements tirés**

24. Les enseignements ci-après ont été tirés de la mise en œuvre des interventions financées par le FIDA et de l'atelier-table ronde national sur l'EPP:
- Le gouvernement a souligné l'importance des interventions du FIDA dans les régions vulnérables des zones sahélienne et sahélo-saharienne, où les investissements ne sont toujours pas à la hauteur des besoins de financement, malgré la priorité accordée à ces régions dans la réduction de la pauvreté.
  - Dans ces régions structurellement déficitaires sur le plan alimentaire, les interventions devraient d'abord porter sur la mise en place d'infrastructures de production pour satisfaire aux besoins alimentaires de la population et d'infrastructures sociales et sanitaires pour rendre les conditions de vie moins précaires. Les fondations d'une approche plus économique pourraient ensuite être jetées, compte tenu des activités en amont et en aval de la production (intrants, fournitures, transformation, commercialisation, collaboration et coordination).
  - Une approche régionale a permis de prendre en compte les contraintes et facteurs environnementaux particuliers, ainsi que le potentiel productif et le niveau d'organisation sociale des ruraux pauvres. Le potentiel de développement de la zone sahélienne est faible et extrêmement inégal. Le

micro-investissement est le moyen le mieux adapté à ces contraintes et le plus susceptible d'accroître les revenus des ménages.

- Une approche intégrée a permis de s'attaquer aux obstacles sectoriels au développement dans les zones d'intervention, caractérisées par l'isolement, l'insuffisance des infrastructures commerciales, la faible valorisation du potentiel productif et la difficulté d'accéder aux services de base par rapport aux autres régions du Mali.

## IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays

### A. Avantage comparatif du FIDA

25. Depuis plus de 25 ans, le FIDA et le gouvernement œuvrent ensemble pour réduire la pauvreté rurale. Au Mali, l'investissement public et l'appui technique et financier accordé par les partenaires du développement se concentrent sur les secteurs du riz et du coton, qui concernent essentiellement la zone de l'Office du Niger, dotée d'un grand potentiel productif. Le mandat et la stratégie du FIDA visant à cibler les populations rurales pauvres et vulnérables signifient que le Fonds peut axer ses interventions sur les régions les plus pauvres du pays.
26. Une analyse du financement accordé par les PTF par zone géographique a mis en évidence la pertinence de la stratégie du COSOP, qui consiste en interventions ciblées dans des régions pauvres et souvent éloignées. En raison de sa capacité à cibler ces régions, le FIDA est devenu un partenaire privilégié du gouvernement dans les parties du pays où les indicateurs de pauvreté sont les plus bas. Il ressort de l'analyse que le FIDA est l'un des principaux PTF intervenant dans les zones sahéenne et sahélo-saharienne du Mali. À la lumière de l'expérience qu'il possède dans ces régions, le FIDA a élaboré des approches particulières pour répondre aux caractéristiques environnementales du Mali et aux besoins de sa population, ce qui lui donne un avantage comparatif dans le pays.

### B. Objectifs stratégiques

27. Le nouveau COSOP Mali est entièrement aligné sur les stratégies de développement du gouvernement, telles qu'elles sont énoncées en particulier dans l'Étude nationale prospective Mali 2025, le CSCRP, le Schéma directeur du développement rural, la LOA et la politique de décentralisation. Il est le fruit des consultations participatives menées avec les départements techniques des ministères d'exécution, les représentants des organisations rurales et les acteurs du développement sous la direction du Ministère de l'agriculture. Il prend en compte les recommandations de l'accord conclu à la fin de l'EPP de 2006.
28. L'objectif global du présent COSOP est de contribuer à améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations rurales des zones sahéenne et sahélo-saharienne où le gouvernement, dans le cadre du CSCRP, s'attache à focaliser ses efforts en matière de développement. Tirant parti de l'expérience du FIDA dans les zones en question, le COSOP s'articule autour de trois objectifs stratégiques.
29. **Objectif stratégique 1: accroître et diversifier la production agricole afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et l'accumulation de biens.** Cet objectif répond au besoin d'accroître la sécurité alimentaire des ménages dans les régions à déficit vivrier chronique de la zone sahéenne et des régions du Nord. Pour aider les populations à compenser les pénuries alimentaires, le FIDA continuera à s'attacher à accroître la production au moyen d'investissements productifs et de services de conseils et de vulgarisation techniques. Il portera également son attention sur la diversification de la production en vue de rendre les ménages agricoles moins vulnérables aux variations climatiques, tout en leur offrant la perspective de tirer avantage du marché et d'autres possibilités de revenus. Pour atteindre cet objectif, le FIDA encouragera:
  - i) les activités de renforcement des capacités et les investissements visant à

accroître la production et la productivité, ainsi que la diversification de la production végétale, animale et halieutique aux fins d'autoconsommation et de vente sur les marchés; ii) le renforcement des infrastructures et des services d'appui pour la transformation, l'entreposage et la commercialisation des produits agricoles; et iii) l'organisation des petits producteurs et transformateurs en organisations rurales pour la gestion et le maintien des investissements productifs. Il s'attachera en outre à faciliter l'accès aux services financiers adéquats dans le but d'améliorer les revenus des groupes cibles.

30. La bande sahélienne et les régions du Nord étant des écosystèmes fragiles où une forte pression s'exerce sur les ressources naturelles, les activités de production et de diversification agricoles iront systématiquement de pair avec des mesures de gestion des ressources naturelles. De plus, compte tenu des risques liés au changement climatique et de leur incidence potentielle sur la vulnérabilité des ménages, la responsabilité de la gestion des ressources naturelles a été confiée aux autorités locales. Afin de promouvoir un cadre consensuel pour la gestion des ressources au niveau local, les programmes du FIDA aideront les autorités locales à élaborer et à mettre en œuvre des projets de mise en valeur des terres et des plans d'action pour l'environnement à caractère participatif. Ils appuieront aussi la déconcentration vers les autorités locales des services de conseils techniques en matière de gestion des ressources naturelles.
31. **Objectif stratégique 2: améliorer la qualité des services sociaux de base et l'accès des ménages à ces services.** La bande sahélienne et les régions du Nord présentent les indicateurs sociaux les plus bas et leur accès aux services sociaux de base est le plus faible du pays. Les services susmentionnés ont été insuffisamment développés car la densité démographique est généralement très faible et les coûts de transaction élevés. Pour remédier à cet obstacle au développement, le FIDA et, en particulier, des cofinanceurs comme le FBS appliqueront une approche intégrée en matière de développement rural, qui s'est avérée adéquate pour ces régions. Au-delà des infrastructures, le FIDA œuvrera, conjointement avec ses partenaires stratégiques (principalement le FBS) et conformément aux directives du CSCRP, à améliorer la qualité des services de santé et d'alphabétisation, ainsi que leur gestion par les autorités locales et les associations d'utilisateurs. Dans les régions du Nord, le FIDA aidera en particulier les autorités locales et les populations nomades à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies en matière de soins de santé et d'éducation mieux adaptées à leur mode de vie.
32. **Objectif stratégique 3: créer et renforcer la capacité des organisations paysannes à fournir des services techniques et économiques aux producteurs, et accroître leur participation aux processus de développement locaux.** Dans les régions du Nord, où les organisations paysannes sont très insuffisamment développées, il est en premier lieu nécessaire de jeter les fondations permettant de créer des associations structurées sur la base d'intérêts économiques et professionnels communs. La participation à l'élaboration et à la gestion d'investissements productifs financés par des programmes (par exemple, périmètres irrigués et puits pastoraux) encouragera les ruraux pauvres à adhérer à des organisations professionnelles. Les populations cibles sont les petits éleveurs nomades et les petits producteurs de légumes (femmes et jeunes) vivant dans les oasis, le long des ruisseaux et dans les zones périurbaines. En zone sahélienne, les programmes du FIDA ont contribué à la création d'organisations rurales, qui toutefois ont encore besoin d'être renforcées pour devenir autonomes et viables. L'accent sera donc mis sur le renforcement du capital social et l'accroissement de la capacité organisationnelle et financière à fournir des services techniques et économiques aux producteurs. À cet effet sera encouragée l'intégration des organisations de base aux organisations faïtières au niveau local, régional et national.



33. Dans les deux zones, les interventions viseront à renforcer les capacités de planification et de négociation des organisations rurales en tant qu'acteurs du développement local. Les programmes du FIDA soutiendront la participation des ruraux pauvres, y compris les femmes et les jeunes, à l'élaboration de plans de développement communautaire, de projets de mise en valeur des terres et de plans d'action pour l'environnement. Ils contribueront en outre à renforcer les relations entre les organisations rurales faitières et les départements techniques chargés de mettre en application les politiques de réduction de la pauvreté rurale.
34. Globalement, les objectifs stratégiques du nouveau COSOP seront atteints au moyen d'activités transversales, notamment un dialogue sur les politiques de réduction de la pauvreté rurale mené avec le gouvernement et d'autres partenaires techniques et financiers dans le pays. Les groupes visés par la CDP comprennent les décideurs nationaux en matière de développement rural, ainsi que les coordinateurs du S&E et du CSCR.

### **C. Perspectives d'innovation**

35. Au cours de l'atelier-table ronde national sur l'EPP, sept domaines d'innovation prioritaires ont été retenus par les parties prenantes: i) fourniture de services de formation et de services de conseils techniques et économiques aux organisations paysannes et aux ménages agricoles; ii) régime foncier; iii) croissance durable de la productivité agricole; iv) réduction de la vulnérabilité aux variations climatiques et gestion durable des ressources naturelles; v) finances rurales; vi) partenariat entre le secteur public et le secteur privé; et vii) égalité des sexes.
36. Pour résoudre ces questions, le programme de pays assurera une meilleure articulation et une meilleure synergie entre les prêts et les dons aux fins de la recherche. Les nouveaux dons en question viseront en priorité les domaines d'innovation recensés. Le Conseil d'administration du FIDA ayant approuvé un don en septembre 2007, le Fonds collabore avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides pour promouvoir le développement, en faveur des pauvres, de cultures de biocarburants adaptées aux conditions du pays.
37. Au niveau de la prise de décision, au vu des résultats limités produits par les méthodes traditionnelles en matière de fourniture de services de base et de possibilités d'action du gouvernement, le programme de pays aidera les administrations locales dans la formulation et la mise en œuvre participatives de "nouvelles" stratégies pour la fourniture de services de santé et d'éducation de base, afin de répondre aux besoins particuliers des communautés nomades. La deuxième innovation en matière de politique a trait au partenariat avec des administrations décentralisées dans le but de renforcer leur aptitude à déterminer, à planifier et à mettre en œuvre des activités ciblant les ruraux pauvres.
38. Les enseignements tirés des activités de réduction de la pauvreté rurale et des innovations menées dans le cadre du programme de pays seront mis à profit et diffusés par la CDP.

### **D. Stratégie de ciblage Stratégie d'intervention**

39. Conformément à l'approche-programme par zone géographique du COSOP, le programme de pays s'articule actuellement autour de deux programmes sous-régionaux couvrant la bande sahéenne et les régions du Nord.

- Dans le nord du Mali (Gao, Tombouctou, Kidal), qui correspond à la zone sahélo-saharienne, le sous-programme en est au stade initial. Les interventions sont axées sur deux programmes complémentaires: i) le PIDRN, lancé en mai 2006 et couvrant les régions de Tombouctou et de Gao, dont le but est de valoriser le potentiel hydroagricole le long du fleuve Niger; et ii) le PIDRK, approuvé en décembre 2006 et couvrant la région de Kidal, à prédominance pastorale, qui aide à la mise en valeur du potentiel pastoral de la région, compte tenu du mode de vie nomade de la population.
  - Dans la bande sahélienne, le FIDA finance le FODESA à Ségou et à Koulikoro depuis 1999 et, plus récemment, à Mopti, avec un cofinancement par le Fonds pour l'environnement mondial. L'objectif du programme est d'améliorer les conditions de vie des populations de la zone sahélienne grâce à des microinvestissements productifs et sociaux spécifiques visant à renforcer la capacité des organisations rurales à fournir des services techniques et financiers à leurs membres et à prendre part au développement local.
40. Cette approche régionale a permis au FIDA et au gouvernement de prendre effectivement en compte les caractéristiques environnementales et les problèmes de développement de chaque région. La stratégie du nouveau programme de pays consistera à consolider cette approche en faisant fond sur les principes ci-après:
- **Participation et responsabilisation des parties prenantes.** Les interventions dans le cadre du programme seront fondées sur des évaluations participatives des besoins, ce qui assurera une bonne participation des groupes cibles et des décideurs locaux à tous les stades de la formulation et de la mise en œuvre des activités du programme (y compris la gestion et le S&E).
  - **Les institutions et processus de gouvernance locale** seront en harmonie avec la politique de décentralisation nationale du Mali et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.
  - **Le partenariat et la complémentarité avec les acteurs du développement** opérant dans la région seront systématiquement recherchés pour améliorer l'impact et la viabilité du programme. Ce résultat sera obtenu en grande partie grâce à un comité régional de coordination des programmes, qui en supervisera les activités et favorisera leur coordination opérationnelle.
  - **Mise à profit de l'expérience acquise.** Les programmes feront fond sur les enseignements tirés des opérations du FIDA et des autres acteurs du développement œuvrant dans la région, le but étant de contribuer plus efficacement à la politique nationale relative à la réduction de la pauvreté.
  - **Prévention et atténuation des conflits potentiels.** Étant donné le contexte des zones d'intervention, le programme de pays cadrera avec la politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement en remédiant de manière dynamique aux causes des crises dans le nord du Mali, qui sont liées aux conditions de vie précaires et à la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles.

### Ciblage

41. Le Mali a recueilli des données et des analyses de grande valeur au sujet de la pauvreté grâce à: i) une étude nationale ayant trait à la pauvreté menée par l'Observatoire du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté au Mali avec l'aide du PNUD; ii) une analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée avec le soutien du Programme alimentaire mondial; et iii) la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté financée par la

Commission européenne. Ces études désignent les petits agropasteurs<sup>6</sup> ainsi que les petits éleveurs, pêcheurs et agriculteurs comme étant les groupes dont les revenus sont les plus bas du Mali (en moyenne 26 USD par personne et par mois). Compte tenu de la faible diversification de leurs activités de production, ces groupes sont fortement vulnérables à l'insécurité alimentaire, en particulier dans la zone sahélienne où les précipitations sont rares et les ressources naturelles dégradées.

42. Selon une analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, les éleveurs ont des revenus moyens plus élevés que ceux des agriculteurs et des agropasteurs (revenus légèrement inférieurs à 48 USD par personne et par mois). Toutefois, dans ce groupe, les petits éleveurs pastoraux possédant un nombre limité de têtes de bétail sont extrêmement vulnérables aux variations climatiques qui affectent les ressources pastorales et, partant, la survie de leurs animaux. Compte tenu de ses pratiques nomades liées à l'élevage extensif, ce groupe est très dispersé et a peu accès aux services de santé et d'éducation ainsi qu'aux informations concernant l'évolution des marchés et les possibilités économiques.
43. Le COSOP cible donc les petits agropasteurs, agriculteurs et éleveurs de la bande sahélienne et des régions du Nord. Ces trois groupes ont en commun: i) une faible diversification des activités de production, ce qui les rend vulnérables aux variations climatiques, particulièrement intenses dans la bande sahélienne et le Nord; ii) leur localisation dans des régions isolées où le potentiel économique est faible et les ressources naturelles dégradées; iii) un accès limité aux services sociaux de base; et iv) de faibles niveaux d'organisation, qui limitent leur champ d'action économique. Dans chaque groupe cible, les femmes et les jeunes sont les catégories prioritairement visées par les opérations du FIDA.
44. Pour faire en sorte que l'action menée soit effectivement axée sur ces groupes, le FIDA appliquera une stratégie de ciblage fondée sur: i) la cartographie de la pauvreté par commune et par village; ii) le renforcement du processus de planification local pour garantir le ciblage des groupes les plus pauvres des villages concernés grâce à des diagnostics participatifs; et iii) des mesures visant à faire en sorte que les besoins prioritaires des groupes cibles soient pris en compte dans les plans de développement locaux pour les activités devant être financées au titre de programmes appuyés par le FIDA.

## **E. Articulation au niveau des politiques**

45. Le nouveau CSCRP a pour but d'accélérer la croissance économique grâce au développement rural, les principales interventions ayant lieu dans les régions vulnérables pour favoriser le développement durable et garantir la stabilité sociale. S'agissant du développement agricole, la LOA et le Schéma directeur du développement rural privilégient: i) l'intensification de la production grâce à la maîtrise des eaux et à la diversification; ii) l'appui aux filières des principaux produits de base; et iii) l'accès à des systèmes financiers décentralisés afin de financer les activités agricoles et génératrices de revenus.
46. Ainsi qu'il est montré ci-après, le présent COSOP est entièrement aligné sur le CSCRP et l'actuelle politique de développement agricole, promouvant leurs objectifs qui sont d'accroître la production et la sécurité alimentaire de manière durable, d'améliorer les services sociaux de base et de protéger l'environnement. De même, il repose sur l'avantage comparatif que possède le FIDA dans les régions vulnérables, qui sont l'une des priorités des initiatives du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté au cours des prochaines années.

---

<sup>6</sup> La catégorie des agropasteurs telle qu'elle est définie dans les analyses approfondies de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité comprend: i) les agriculteurs qui cultivent la terre et exercent des activités d'élevage sédentaires; et ii) les familles dont certains membres cultivent la terre, les autres pratiquant la transhumance à certaines périodes de l'année.

47. **Objectif stratégique 1.** Les activités sont alignées sur le premier objectif du CSCR, qui est d'accélérer la croissance économique grâce au développement rural en: i) facilitant l'accès aux équipements; ii) élargissant l'accès des producteurs et des opérateurs au crédit; et iii) favorisant l'ouverture des domaines de la production agricole, pastorale et halieutique et des marchés ruraux. Elles sont aussi en harmonie avec le Programme national de sécurité alimentaire, qui a pour objet notamment d'intensifier les cultures, de diversifier les systèmes de production et d'appuyer la production, la commercialisation et la transformation.
48. **Objectif stratégique 2.** L'amélioration des conditions de vie des populations est le deuxième objectif spécifique du CSCR. Les programmes décennaux de développement sanitaire et social et d'éducation<sup>7</sup> sont entrés dans leur deuxième phase, qui consiste à renforcer la qualité des services, tout en poursuivant les efforts visant à élargir l'accès à ces services. Les activités des programmes aideront à améliorer les services sociaux, pour le moment coûteux, de faible qualité et rares dans les régions les plus pauvres et les plus isolées. L'aide décentralisée devrait contribuer à consolider le rôle des autorités locales, par exemple les décideurs et les gestionnaires des centres sanitaires, des établissements scolaires et des points d'eau potable. La gestion de ces aménagements fera appel à une participation active des associations d'utilisateurs, y compris les organisations paysannes.
49. **Objectif stratégique 3.** La LOA reconnaît le rôle essentiel que jouent les exploitations familiales et les organisations rurales dans le développement rural et les importantes responsabilités qui leur incombent à cet effet. Les organisations rurales partagent les compétences avec les chambres d'agriculture dans le domaine de la vulgarisation agricole, dans la mise en œuvre des activités d'appui économique à l'intention des producteurs et dans la représentation des intérêts des communautés rurales auprès des groupes de coordination locaux, régionaux et nationaux. Le renforcement de la société civile, y compris les organisations paysannes, est aussi l'une des composantes majeures du CSCR.
50. Enfin, le programme de pays respecte les objectifs d'harmonisation et d'alignement en faisant fond sur les procédures et le système administratifs décentralisés du Mali. Un appui sera fourni pour renforcer la capacité des administrations locales et des groupes bénéficiaires à définir, à planifier et à mettre en œuvre des activités ciblant les ruraux pauvres. Le financement des investissements publics sera acheminé par l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales. L'harmonisation sera également poursuivie grâce à l'établissement d'un comité de coordination technique appuyé par le FIDA dans chaque zone d'intervention, le but étant de rassembler les représentants des programmes financés par des donateurs qui sont mis en œuvre dans la région afin de cerner les possibilités de synergie et de complémentarité.

## V. Gestion du programme

### A. Gestion du COSOP

51. Le suivi et l'évaluation du COSOP s'effectueront dans le cadre d'un examen annuel mené conjointement par le ministère d'exécution compétent et l'équipe du programme de pays, avec la participation des organisations paysannes et des acteurs du développement. L'examen du COSOP conduira à l'établissement d'un rapport d'activité sur la stratégie de pays qui donnera des orientations pour actualiser les indicateurs du cadre logique et formulera des recommandations concernant les moyens de surmonter les difficultés identifiées. Un examen à mi-parcours du COSOP aura lieu en 2009 et un examen final en 2011.

<sup>7</sup> Programme de développement sanitaire et social (PRODESS) et Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) respectivement.

52. Le gouvernement et le FIDA ont créé un bureau chargé de la coordination nationale (CNPPF), complété par une cellule de dialogue sur les politiques (CDP) pour apporter un appui logistique aux programmes exécutés dans les régions éloignées et faire en sorte que soient mis à profit et diffusés les enseignements tirés et les méthodes innovantes élaborées dans le cadre des projets et programmes du FIDA.

## **B. Gestion du programme de pays**

53. Les programmes appliqués au Mali sont directement supervisés par le FIDA en zone sahélienne, et avec le soutien de la BOAD dans le nord du Mali. La BOAD est le partenaire du FIDA dans le Nord depuis 20 ans et a acquis une large connaissance des problèmes de ces régions isolées et éloignées.
54. L'accord conclu à la fin de l'atelier-table ronde national sur l'EPP recommande que le FIDA tire parti de l'expérience en matière de supervision qu'il a acquise au Mali pour renforcer sa présence dans le pays. Cela permettrait au Fonds de participer plus efficacement aux activités de coordination des donateurs et d'améliorer l'appui à la mise en œuvre de la gestion du programme de pays. Les modalités concernant le renforcement de la présence dans le pays seraient définies dans le cadre du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Dans l'éventualité d'une présence dans le pays, les arrangements en matière de supervision du programme de pays seront révisés en conséquence.

## **C. Partenariats**

55. Les programmes exécutés dans le cadre du COSOP feront appel à des partenariats avec les institutions publiques, les autorités locales et la société civile.
- Départements ministériels en charge du développement rural: le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'élevage et de la pêche, le Ministère de l'environnement et de l'assainissement et le Commissariat à la sécurité alimentaire assureront la surveillance du programme selon leurs compétences respectives.
  - Les autorités locales resteront les partenaires privilégiés des programmes du FIDA puisque la politique de décentralisation du Mali leur a conféré un rôle prépondérant dans la planification et la mise en œuvre du développement local.
56. Dans le cadre des programmes du FIDA, des contrats seront passés avec des ONG et prestataires de services nationaux pour mener les activités de renforcement des capacités et mettre en œuvre des investissements productifs. En outre, un appui sera spécifiquement accordé pour les services déconcentrés chargés du développement rural, améliorant leur fourniture de services socioéconomiques aux communautés. Au vu des problèmes de développement rencontrés dans la zone d'intervention, le FIDA a mis sur pied un réseau de partenariats au Mali qui englobe la BOAD (infrastructures), le FSB (accès à l'eau, à l'éducation et à la santé), le Programme alimentaire mondial (nutrition et sécurité alimentaire dans le cadre d'activités "vivres-contre-travail" et "vivres-contre-formation"), et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (assistance technique pour la conception des programmes).
57. Pour étendre ce réseau, le FIDA a maintenu des échanges, pendant l'élaboration du COSOP, avec des partenaires clés participant au développement rural. Les complémentarités éventuelles ont été recensées et approfondies dans le cadre du programme de pays:
- **Banque mondiale.** Les possibilités de collaboration ont été déterminées entre les programmes en cours financés par le FIDA (FODESA, PIDRN, PIDRK) et deux importants projets de la Banque mondiale dans les zones d'intervention communes: le Projet d'appui à la diversification et à la compétitivité agricole et le Projet d'appui aux communautés rurales.

- **Banque africaine de développement.** Elle finance le Projet d'appui au développement communautaire dans les régions de Kayes et de Koulikoro, qui en est au stade initial.
- **Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et PNUD.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la microfinance, le FIDA étendra ses activités de microfinancement en partenariat avec les deux organismes susmentionnés. En outre, il a été convenu que l'Unité spéciale pour la microfinance du FENU apporterait un appui technique pour la supervision des activités de microfinancement financées par le FIDA.

58. D'autres partenariats pourraient être identifiés pendant la conception du programme/projet. À cette fin, le programme de pays fera intervenir des comités d'orientation régionaux, qui constitueront le cadre de coordination entre les donateurs et le gouvernement au niveau local.

#### **D. Gestion des savoirs et communication**

59. La CDP assurera le suivi de la performance des programmes financés par le FIDA au Mali et veillera à ce qu'il soit tiré parti des enseignements acquis en matière de réduction de la pauvreté. Outre l'organisation d'échanges d'expériences entre le FIDA et d'autres organisations, la cellule: i) gèrera un site Web relatif aux projets du FIDA au Mali où l'on trouvera des liens hypertexte vers les sites Web des organisations partenaires; ii) mènera des activités de recherche sur le terrain au sujet de la réduction de la pauvreté; iii) organisera la participation du FIDA aux réunions portant sur les politiques; et iv) se mettra en rapport avec les institutions nationales chargées de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire.

#### **E. Cadre de financement SAFP**

60. Le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA a fixé pour le Mali une allocation annuelle d'environ 7,2 millions de USD pour la première année (voir le tableau 1). Le montant du nouveau financement accordé par le FIDA pour la période visée par le COSOP sera d'environ 38,9 millions de USD<sup>8</sup>. Il sera ajouté au financement en cours du FIDA, qui est de 55 millions de USD environ<sup>9</sup>, ce qui portera à 93,9 millions de USD environ le montant total du financement accordé par le Fonds au Mali pendant la période 2007-2011 couverte par le COSOP.
61. Le tableau 2 présente des scénarios de financement hypothétiques au titre du SAFP fondés sur les notes de performance attribuées au pays. L'hypothèse de base indique les notes actuelles du Mali. Si la performance du Mali venait à s'améliorer (hypothèse haute), l'allocation du FIDA au titre du SAFP serait plus importante, mais une baisse de performance entraînerait une diminution du montant alloué.
62. En ce qui concerne l'allocation de nouvelles ressources dans les régions du Nord pour la période visée par le COSOP, la mise en œuvre du PIDRN et du PIDRK se poursuivra avec un coût total de plus de 45 millions de USD. Le COSOP ne mobilisera donc pas de nouveaux fonds du FIDA pour ces régions, mais se focalisera en revanche sur l'appui à l'exécution pour assurer un meilleur impact des interventions.
63. Le financement du COSOP visera surtout la zone sahéenne, en raison de la clôture du FODESA en 2009 et de la nécessité d'étendre les opérations dans la région sur la base des enseignements tirés et de la volonté du gouvernement d'y favoriser le développement. Les ressources financières disponibles dans le cadre du COSOP seront affectées à deux programmes complémentaires mis en place dans les régions sahéennes: i) un programme de financement rural exécuté en partenariat avec le FENU et le PNUD et d'autres PTF qui ont des avantages comparatifs dans ce

<sup>8</sup> Sur la base du financement moyen alloué au Mali pour la période 2007-2009 au titre du SAFP.

<sup>9</sup> PIDRN, PIDRK et FODESA – III, qui sont en phase de démarrage et couvriront toute la période du COSOP.

domaine, et cofinancé par ces entités; et ii) un programme d'appui aux activités agricoles et génératrices de revenus, fondé sur des services techniques et économiques faisant appel au cofinancement.

Tableau 1  
Calcul de l'allocation SAFF pour la première année du COSOP

<i>Indicateur</i>	<i>COSOP Année 1</i>
<b>Notes évaluant le secteur rural</b>	
A i) Dispositif politique et juridique encadrant les organisations rurales	3,9
A ii) Dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	4,5
B i) Accès à la terre	3,0
B ii) Accès à l'eau à usage agricole	3,1
B iii) Accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	3,6
C i) Conditions propices au développement des services financiers ruraux	4,2
C ii) Conditions d'investissement pour les entreprises rurales	4,5
C iii) Accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,8
D i) Accès à l'éducation dans les zones rurales	3,6
D ii) Représentation	3,1
E i) Affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	4,0
E ii) Obligation redditionnelle, transparence et corruption dans les zones rurales	4,1
Somme des notes cumulées	45,4
<b>Moyenne des notes cumulées</b>	<b>3,78</b>
Note projets à risques (PAR) (2005)	5,0
Indice d'affectation des ressources de l'IDA (2005)	3,71
Note de pays	6,57
<b>Allocation annuelle (millions de USD)</b>	<b>7,18 (2008)</b>

IDA = Association internationale de développement

Tableau 2  
Relations entre les indicateurs de performance et la note du pays

<i>Scénario de financement</i>	<i>Note PAR (+/- 1)</i>	<i>Note de performance du secteur rural (+/- 0,3)</i>	<i>variation en pourcentage du score SAFF du pays par rapport au scénario de base</i>
Hypothèse basse	4	3,47	-12
Hypothèse de base	5	3,77	0
Hypothèse haute	6	4,07	+12

## F. Risques et gestion des risques

64. Les principaux risques qui pourraient faire obstacle à l'atteinte des objectifs stratégiques du COSOP sont les suivants:

- **Objectif stratégique 1.** L'augmentation et la diversification de la production agricole pourraient avoir une incidence défavorable sur l'environnement, ce qui exige des mesures d'atténuation des risques pour assurer une gestion durable des ressources naturelles et des flux de revenus stables. Dans ce contexte, les principaux risques sont: i) l'absence de règles et de règlements concernant la gestion des ressources naturelles, par exemple pour ce qui est de l'utilisation de l'eau pour les intrants agricoles; ii) un engagement insuffisant des autorités locales dans la gestion et la protection de l'environnement; et iii) les risques liés au changement climatique. Pour modérer ces risques, la CDP apportera son appui aux services centraux pour la réalisation d'études sur le changement climatique afin de définir des règlements concernant la gestion des ressources naturelles. Au niveau local, des programmes aideront les autorités locales à planifier, à élaborer et à exécuter des projets de développement et des plans d'action pour

l'environnement. Des partenariats seront noués avec les organismes qui peuvent ajouter de la valeur aux interventions du FIDA.

- **Objectif stratégique 2.** À cause de l'isolement des régions les plus pauvres et des conditions de vie pénibles qui y règnent, il peut être difficile de maintenir en poste le personnel affecté par l'actuelle administration à ces régions. Le deuxième risque est lié aux services techniques, qui n'ont pas été totalement déconcentrés et sont en outre peu aptes à mener des missions de supervision et de contrôle. Il en est résulté un contrôle médiocre des services publics, problème auquel le programme de pays s'attaquera au moyen du renforcement des capacités.
  - **Objectif stratégique 3.** Les principaux risques concernant le renforcement des capacités des organisations rurales sont les suivants: i) résistance d'ordre culturel dans les régions où les pratiques socioéconomiques sont fortement individualisées et où les producteurs ne sont pas habitués à gérer conjointement les biens communaux; et ii) faibles capacités des agents des organisations rurales, qui souvent ne sont pas suffisamment qualifiés pour apporter l'appui technique indispensable pour rendre les organisations paysannes plus professionnelles. Pour atténuer ces risques, les programmes mis en œuvre pendant la période couverte par le COSOP: i) poursuivront les activités d'information, d'éducation, de communication et de formation à l'intention du groupe cible pour faciliter la création et le fonctionnement des comités de gestion des utilisateurs; et ii) renforceront les capacités du secteur privé dans le domaine des services agricoles et des services de vulgarisation.
65. Dans l'ensemble, il existe aussi un risque attaché à l'instabilité sociale récurrente des régions du nord du Mali, où l'absence de développement est reconnue comme étant l'une des principales causes de rébellion et d'instabilité sociale. Pour contribuer à limiter les risques éventuels de conflit dans ces régions, risques qui tiennent en particulier à la précarité des conditions de vie des populations et à la concurrence grandissante pour les ressources pastorales, le programme de pays, conformément à la politique du FIDA en matière de prévention des crises, favorisera: i) la stabilisation des régions sahélo-sahariennes en mettant en place des investissements et des activités de développement durable; ii) le dialogue entre les populations et les administrations locales pour permettre à la population rurale de participer pleinement aux processus de développement local et faire en sorte que ses besoins prioritaires soient pris en compte; iii) la prévention et la gestion des crises prévisibles en contribuant aux systèmes et mécanismes nationaux d'alerte en cas de crise; iv) le renforcement de la capacité de résistance des populations aux facteurs de risques exogènes; et v) l'appui à la restauration de leur base de production si elle devait être touchée par une crise.



## COSOP consultation process

### Introduction

Selon les nouvelles orientations du FIDA, le processus d'élaboration du COSOP Mali a été conduit sous le leadership de du Ministère de l'Agriculture et a comporté trois étapes consultatives clés:

- a. Une mission préparatoire<sup>1</sup> en septembre 2006 pour mener en consultation avec les départements techniques concernés, une analyse préliminaire de la situation de pauvreté rurale au Mali et une caractérisation des groupes vulnérables; des stratégies et priorités du gouvernement en matière de développement rural ; des capacités institutionnelles des acteurs publics et privés opérant dans les domaines du développement rural; des interventions des partenaires techniques et financiers du Mali en matière de développement rural en portant une attention particulière aux opportunités de complémentarité; et de l'impact des interventions financées par le FIDA au Mali et les leçons apprises de la mise en œuvre.
- b. Une série d'ateliers consultatifs<sup>2</sup> en janvier 2007 avec les acteurs du développement rural du Mali afin de retenir de façon concertée les axes prioritaires du COSOP : Départements ministériels et services techniques ; partenaires techniques et financiers du secteur rural ; représentants des organisations paysannes, et acteurs de la micro-finance.
- c. La présentation et validation en Mars 2007, du projet de COSOP à la Table Ronde Nationale pour l'Évaluation du Programme de Pays présidé par le Ministre de l'Agriculture du Mali et rassemblant les représentants des départements ministériels, des services techniques, des organisations paysannes, des PTFs impliqués dans le développement rural, ainsi que des Directeurs du Conseil d'Administration du FIDA, le Président Adjoint du Département Gestion des Programmes, et des Membres de la Direction générale du FIDA.

Ce processus d'échanges et de validation participatif qui a associé les décideurs et acteurs du secteur rural<sup>3</sup> du Mali a permis d'assurer la cohérence du COSOP avec les politiques gouvernementales, les attentes du monde rural, le positionnement géographique et thématique des partenaires techniques et financiers du Mali intervenant dans le secteur rural, et les orientations stratégiques du FIDA.

### Echanges Consultatifs avec les Organisations Paysannes

#### *Objectifs et méthodologie*

Les organisations professionnelles paysannes sont les principales instances de représentation du monde rural au Mali. Elles participent auprès du gouvernement du Mali à l'élaboration et au suivi des politiques nationales ayant trait au développement rural. Afin de garantir la prise en compte des priorités des populations et organisations professionnelles rurales, le FIDA a tenu à associer les représentants des organisations paysannes à l'élaboration du nouveau COSOP Mali. Dans ce cadre, les Organisations

---

<sup>1</sup> La mission était composée de MM. Ibrahim Djido, chef de mission, Marc Ziegler, expert en institutions, et Nuala Luzietoso, économiste. Elle a séjourné au Mali du 6 au 17 septembre 2006.

<sup>2</sup> La mission était composée de MM. Ibrahim Djido, chef de mission, Marc Ziegler, expert en institutions, Nuala Luzietoso, économiste, et Basile Kokou Zotoglo, expert en micro-finance. Elle a séjourné au Mali du 8 au 21 janvier 2007.

<sup>3</sup> Organisations paysannes à la base et leurs fédérations, associations de la société civile, chambres régionales d'agriculture, élus des collectivités territoriales, services techniques déconcentrés de l'Etat, ONG, assemblée permanente des chambres d'agriculture, associations féminines, départements ministériels.

Paysannes, avec un financement du FIDA, ont préparé sous le leadership de la CNOP leur contribution à la formulation du COSOP. Les ateliers de consultation avec les Organisations paysannes se sont tenus du 20 décembre 2006 au 09 janvier 2007. Des ateliers régionaux ont eu lieu à Koulikoro, Bamako, Kayes, Ségou et Tombouctou et ont regroupés plus de 150 représentants des organisations paysannes faitières et producteurs Agricoles de toutes les régions du Mali, y- compris les membres des Associations Nationale et Régionales du FODESA (de Koulikoro, Ségou, San et Mopti), les représentants des chambres régionales d'Agriculture, les membres régionaux des fédérations de la CNOP. Un atelier national s'est tenu à Bamako les 17 et 18 janvier 2007 pour faire la synthèse des contributions régionales des OP à l'élaboration du COSOP et retenir de façon participative les priorités à prendre en compte par le FIDA dans le programme pays Mali en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale.

### ***Conclusions et Recommandations des ateliers de consultations avec les OPs***

Les représentants des OPs ont conclu que les axes prioritaires d'intervention pour le développement agricole et la réduction de la pauvreté rurale au Mali et dans lesquels le FIDA a un avantage comparatif sont :

- Le renforcement des capacités des OP et des producteurs (y compris dans l'élaboration de politiques Agricoles)
- Les micro-aménagements agricoles (micros barrages et petites irrigations, mares, pistes rurales, routes, et parcours des animaux)
- Le développement de l'élevage, de la pêche, et du maraîchage à travers un programme d'appui aux filières
- L'accès au crédit et le financement de l'agriculture
- L'accès aux intrants et équipement agricoles
- La protection de l'environnement et l'exploitation durable des ressources naturelles
- La transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles
- L'accès à l'information opérationnelle et à la communication

Les axes transversaux retenus ont été le genre et développement au féminin, les aspects institutionnels et les services sociaux de base. Au terme de leurs débats sur les axes d'intervention prioritaires du COSOP, les producteurs et les représentants d'organisations de producteurs Agricoles, ont considéré quatre principales orientations stratégiques pour le COSOP Mali:

Orientation stratégique 1	L'implication des OP dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et programmes de développement du secteur rural (particulièrement la LOA)
Orientation stratégique 2	Le renforcement des capacités des OP (Dimension information communication)
Orientation stratégique 3	L'augmentation des productions et des revenus des producteurs
Orientation stratégique 4	Le financement de l'Agriculture en prenant en compte le financement des activités féminines

Les résultats des réflexions faites au niveau des groupes ont été présentés et discutés en

plénière. Les objectifs stratégiques dégagés par les représentants des OPs pour le COSOP sont les suivants :

Orientation Stratégique	Objectifs retenus par les OPs pour le COSOP Mali
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Systématiser et institutionnaliser la participation des OP dans l'élaboration, la mise en œuvre et de suivi/évaluation des politiques et programmes de développement du secteur Agricole</li> <li>▪ Élaborer des positions concertées avec la base du mouvement et les défendre dans les espaces de négociation des politiques, programmes et projets de développement</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir l'organisation des OP autour de filières</li> <li>▪ Appuyer l'élaboration, l'exécution et le suivi évaluation des plans de formation des OP et de leurs membres dans les filières concernées</li> <li>▪ Soutenir la mise en place d'une stratégie nationale de formation et d'information des OP pour qu'elles assurent pleinement leurs missions</li> <li>▪ Appuyer la relecture des lois régissant des OP</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sécuriser la production</li> <li>▪ Diversifier la production et les sources de revenus</li> <li>▪ Favoriser l'accès aux marchés et aux services</li> <li>▪ Organiser la mise en marché</li> <li>▪ Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et productives</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place/renforcement d'un système de financement durable, adapté aux besoins des producteurs</li> </ul>

Les orientations et objectifs stratégiques identifiés avec les OPs ont servi de base à la formulation du COSOP Mali. Le rapport détaillé de l'atelier national sur la contribution des OPs au COSOP Mali est joint en annexe.

## **B. Echanges consultatifs avec les départements ministériels et institutions en charge du développement rural et des secteurs sociaux**

Les échanges consultatifs avec les départements ministériels et les institutions en charge du développement rural ainsi que des secteurs sociaux dans le cadre du processus d'élaboration du COSOP se sont tenus le 18 janvier 2007, sous la présidence du Ministère de l'Agriculture. En introduction des débats, l'équipe du FIDA a présenté aux participants, l'état d'avancement des réflexions sur le COSOP exposant le mandat du FIDA, le partenariat du FIDA avec le Mali, les principales leçons apprises, les orientations stratégiques et les groupes cibles, les principes de la stratégie d'intervention, les zones d'intervention, les partenariats et complémentarités potentiels et les financements prévus.

### ***Conclusions et recommandations des départements ministériels***

De manière générale, les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux orientations stratégiques proposées pour le COSOP. Ils ont confirmé qu'elles prenaient bien en compte les orientations de politique nationale en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté rurale. Les points suivants constituent les observations complémentaires des participants qui ont fait l'objet d'échanges soutenus et constituent des contributions utiles à l'élaboration du COSOP.

**Intervention à la demande** La pertinence de cette approche a été reconnue mais les participants considèrent qu'il est nécessaire de l'accompagner d'activités de renforcement

des capacités des acteurs locaux. Ces actions permettent d'appuyer les acteurs dans l'identification de leurs besoins et de préciser leurs demandes. Par ailleurs, certaines préoccupations majeures du gouvernement ne font pas fréquemment l'objet de demande des populations. Cela constitue une limite à cette approche, dont les mécanismes et les outils pourraient être améliorés pour prendre en charge des questions spécifiques. Les thématiques rarement abordées spontanément par les acteurs sont à titre d'exemple la gestion des ressources naturelles ou la qualité des services sociaux de base.

**Insuffisance des ressources du FIDA** Certaines interventions ont relevé la modestie de l'enveloppe qui serait allouée au Mali durant la période du COSOP. Il a été précisé que les montants communiqués sont indicatifs et le mécanisme d'allocation des ressources est présentement basé sur la performance du portefeuille du Mali. L'enveloppe pourrait augmenter en fonction des résultats obtenus par le pays. Il a été également souligné que ces montants pourraient être plus importants compte tenu des opportunités de partenariat et de cofinancement du FIDA avec d'autres donateurs.

**Contribution des bénéficiaires** Les participants ont souligné que la contribution financière des bénéficiaires aux activités mises en œuvre à leur profit est nécessaire, mais il convient de la maintenir à un niveau supportable, compte tenu des groupes cibles du FIDA qui sont parmi les plus pauvres.

**Ciblage** Aux questions des participants sur le ciblage, la mission a précisé qu'il s'agit des groupes vulnérables dont les revenus sont les plus bas et qui ont un accès limité aux services sociaux et technico économiques de base (petits producteurs, petits transformateurs agricoles, pasteurs et agro-éleveurs, femmes rurales et jeunes). C'est au moment de l'élaboration des projets/programmes prévus dans le COSOP qu'une caractérisation plus approfondie de ces groupes sera faite en fonction des spécificités des zones d'intervention.

**Zone d'intervention** L'intervention du FIDA dans des régions autres que celles actuellement couvertes (les régions du Nord et la bande sahélienne) a été évoquée. Certains participants auraient souhaité des interventions dans la région de Sikasso. Le FIDA n'a pas un avantage comparatif à intervenir dans cette région qui bénéficierait par ailleurs d'efforts soutenus d'autres donateurs. Le FIDA souhaite capitaliser les acquis de ses programmes antérieurs et en cours d'exécution dans la bande sahélienne. Il appartient par ailleurs au gouvernement d'orienter les interventions de ses partenaires au développement en fonction de leurs avantages comparatifs et de coordonner l'allocation des ressources extérieures en fonction de sa politique de développement rurale et de réduction de la pauvreté.

**Renforcer la qualité et l'accès aux services sociaux de base** Les participants ont souligné l'intérêt d'une approche intégrée liant les investissements productifs au développement de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base. Cette approche davantage systémique est déjà prise en compte lors de la conception des projets et programmes appuyés par le FIDA et continuera de l'être dans l'avenir.

**Conclusion** Les représentants des départements ministériels ont exprimé leur satisfaction quant aux propositions d'orientation du COSOP.

## **Echanges Consultatifs avec les Partenaires Techniques et Financiers**

Les échanges consultatifs avec les Partenaires Techniques et Financiers intervenants au Mali, notamment dans le secteur du développement rural se sont tenus le 18 janvier 2007 sous la présidence de la Coopération Belge, actuellement chef de file de la coordination des Partenaires Techniques et Financiers. Les débats ont portés l'état d'avancement des réflexions sur COSOP et les opportunités de partenariats et complémentarités potentiels

entre le FIDA et les Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre des actions de réduction de la pauvreté rurale.

***Conclusions et recommandations des Partenaires Techniques et Financiers***

Les PTF ont salué la qualité de la présentation et notamment la précision des propositions stratégiques retenues pour le COSOP 2008-2012. Nombreux sont les partenaires qui ont des orientations stratégiques à moyen terme similaires ou proches de celles retenues pour le COSOP. Cela s'explique par le souci commun des PTF et du FIDA d'aligner leurs appuis sur les orientations de politique nationale et notamment celles retenues par le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR).

*USAID*, à l'instar du FIDA, élabore en ce moment sa stratégie d'intervention à moyen et long terme. L'agence clôture actuellement les programmes en cours d'exécution et en élaborera prochainement de nouveaux. La période à venir est donc propice à la recherche de complémentarités et à la définition de partenariats avec le FIDA.

*Coopération Française*. Les orientations de la Coopération Française, définies avec le gouvernement du Mali dans un document cadre couvrant la période 2006-2010, sont très proches de celles envisagées par le COSOP. Il conviendrait à la mission du FIDA de s'approcher de l'Agence Française de Développement (AFD) pour examiner les possibilités opérationnelles de partenariat et/ou de complémentarité.

*ONUDI* a présenté aux participants les notes conceptuelles qui ont été élaborés sur le développement des productions rurales et les aspects genre. Il s'agit principalement de réflexions touchant à la transformation des produits agro industriels et à la valorisation de certaines productions à l'instar du bambou, du karité, de la laine et du cuir. L'ONUDI a également élaboré un programme à moyen terme (2007-2013) pour appuyer les femmes opératrices économiques. L'agence recherche des partenaires susceptibles de soutenir ces initiatives.

*La Banque Mondiale*. La Banque Mondiale élabore actuellement son cadre stratégique d'assistance au Mali. Ses orientations ne sont pas encore précisées. De nombreuses options demeurent possibles en matière de développement rural. Au stade actuel des réflexions, il semblerait que la Banque ne s'achemine pas vers une seconde phase du PASAOP ainsi que vers la poursuite du PNIR. S'agissant de l'appui budgétaire sectoriel, la Banque Mondiale n'a pas encore pris d'orientation dans ce domaine. Plusieurs options demeurent possibles et à titre d'exemple les ressources que la Banque apporterait pour le développement institutionnel du secteur rural pourraient être incluses dans un appui budgétaire global au Mali.

**Conclusion.** Les représentants des PTF sont disposés à renforcer leur collaboration avec le FIDA. De nombreux partenariats, complémentarités et synergies sont possibles surtout à des niveaux opérationnels.

## Country economic background

### MALI

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2004 1/</b>	1220	<b>GNI per capita (US \$) 2004 1/</b>	330
<b>Total population (million) 2004 1/</b>	13.12	<b>GDP per capita growth (annual %) 2004 1/</b>	-0.8
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2004 1/</b>	11	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2001 1/</b>	-3
<b>Local currency</b>	CFA Franc BCEAO (XOF)	<b>Exchange rate: US \$ 1 =</b>	
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 1998-2004 1/	2.9	GDP (US \$ million) 2004 1/	4863
Crude birth rate (per thousand people) 2004 1/	49	Average annual rate of growth of GDP (%) 1/ 2003	7.4
Crude death rate (per thousand people) 2004 1/	17	2004	2.2
Infant mortality rate (per thousand live births) 2004 1/	121	Sectoral distribution of GDP 2004 1/	
Life expectancy at birth (years) 2004 1/	48	% agriculture	36
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	26
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	3
Total labour force (million) 2004 1/	5.32	% services	38
Female labour force as % of total 2004 1/	47	Consumption 2004 1/	
<b>Education</b>		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	10
School enrolment, primary (% gross) 2004 1/	64/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	78
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2004 1/	81	Gross domestic savings (as % of GDP)	12
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (US \$ million)</b>	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2004 1/	1123
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2004 2/	38	Merchandise imports 2004 1/	1320
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2004 2/	33	Balance of merchandise trade	-197
<b>Health</b>		Current account balances (US \$ million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2004 1/	5 a/	before official transfers 2004 1/	-536a/
Physicians (per thousand people) 2004 1/	0.1	after official transfers 2004 1/	-271a/
Population using improved water sources (%) 2002 2/	50	Foreign direct investment, net 2004 1/	131a/
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	<b>Government Finance</b>	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	46	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2004 1/	n/a
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 2004 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2004 1/	16a/	Total external debt (US \$ million) 2004 1/	3316
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2000 1/	90a/	Present value of debt (as % of GNI) 2004 1/	33
Food production index (1999-01=100) 2004 1/	110	Total debt service (% of exports of goods and services) 2004 1/	2
Cereal yield (kg per ha) 2004 1/	839	Lending interest rate (%) 2004 1/	n/s
<b>Land Use</b>		Deposit interest rate (%) 2004 1/	4
Arable land as % of land area 2004 1/	4a/		
Forest area as % of total land area 2004 1/	n/a		
Irrigated land as % of cropland 2004 1/	5a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2006

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2006

## COSOP results management framework

CSCR Targets <sup>a</sup>	COSOP Strategic objectives contributing to attaining specific CSCR Objectives	Key results to which IFAD aims to contribute in intervention areas	COSOP Milestones indicators	Institutional/Policy objectives
<p>Increase, secure and diversify food production and increase access to financial services for income generating activities</p> <p><b>Baseline data:</b> Child Malnutrition prevalence 33% in 2004</p> <p>4 out of 5 persons have no access to formal financial services</p>	<p><b>SO 1:</b> Increase and diversify agricultural production to improve household food security and accumulation of goods.</p>	<p>30% reduction in duration of the food shortage season</p> <p>15% increase in Index of accumulation of Household goods</p> <p>20% increase in percentage of women and youth with access to microfinance services</p>	<p>Increased number of households uses mix of seasonal and annual economic activities to secure income.</p> <p>Agricultural lands (including grazing land) are developed, protected and restored.</p> <p>A significant proportion of women and youth benefit from microcredit</p>	<p>Contribute to development of the programme approach for the rural development sector and the advancement of donors' budgetary support to this sector.</p>
<p>Increase access to health, education, water and sanitation in the poorest areas</p> <p><b>Baseline data:</b> 54% of population had inadequate access to sanitation facilities in 2002</p> <p>School enrolment rate is 64% in 2004</p> <p>Sahelian Belt and Northern regions have the lowest access rate to basic social services and social indicators in the country.</p>	<p><b>SO 2:</b> Increase quality and access to basic social services</p>	<p>20 %increase in drinking water access rate</p> <p>15 % increase in the number of households with sustainable access to healthcare</p>	<p>New waterpoints efficiently managed and guarantee sustainable access for populations</p> <p>Alternative health and education strategies are developed and implemented in the areas where health coverage is weak</p>	<p>Support local governments in the participatory design and operationalization of "alternative" strategies for delivery of basic services in health and education that meet the specific needs of nomadic communities.</p>
<p>Train civil society actors to develop their technical and management capacities</p> <p><b>Baseline situation:</b> Farmer organizations are very poorly developed in Sahelian Belt and Northern regions</p>	<p><b>SO 3:</b> Develop and strengthen capacities of professional farmer organizations in delivering technico-economic services to producers and strengthen their participation in local development planning processes</p>	<p>80% of FOs sustained by the IFAD programmes are members of a rural apex organization (local or regional)</p> <p>80% of FOs sustained by the IFAD programmes participate in local development planning processes</p> <p>70% of FO members have access to improved services for purchases of inputs and for marketing of agricultural production</p>	<p>Farmers benefit from technico-economic services (by gender) for purchasing of inputs and marketing of production</p> <p>The apex rural organizations integrate the regional consultation frameworks and contribute to defining the regional and local development strategies</p>	<p>Support participation of farmer organizations in local development planning processes.</p>

<sup>a</sup> Baseline data is national; indicators are significantly lower for the Sahelian Belt and the Northern regions which record lowest social indicators in Mali.

## Previous COSOP results management framework

	Situation before the COSOP	Situation after the COSOP	Lessons learned
<b>A. Strategic objectives of the country</b>			
Help improve living standards and food security of the rural populations of Mali	<p>GDP per capita : US \$ 268 (1995)</p> <p>People living in poverty (1988) : 72,8%</p> <p>External debt (1995) : 151% of GDP</p> <p>Life expectancy at birth (1994) : 58.5 years</p> <p>Primary school enrollments (1993) : 24.2%</p> <p>Coverage by health services (1994) : 30,1%</p> <p>Access to safe water (1996) : 36%</p> <p>Road density (1996) : 0.7 km/km<sup>2</sup></p>	<p>GDP per capita : US \$ 358 (2006)</p> <p>People living in poverty (2005) : 59,2%</p> <p>External debt (2004) : 66.5 % of GDP</p> <p>Life expectancy at birth (2004) :48 years</p> <p>Primary school enrolments (2005) : 74%</p> <p>Coverage by health services (2005) : 50%</p> <p>Access to safe water (2005) : 66.1%</p> <p>Road density (2006) : 0.9 km/km<sup>2</sup></p>	
<b>B. Strategic objectives of the COSOP</b>			
<p><b>Objective 1</b></p> <p>Support the structuring and professionalisation of rural organisations</p>	<p>The Zone Lacustre Development Project (PDZL) focuses on support to organisations that build on the traditional village-level solidarity organisations. Most of the organisations exist only to gain access to project assistance</p> <p>Development Fund for Ségou Villages (PFDVS) works with a large number of village associations as channels for technical and material support and for the delivery of credit. The approach was ill-adapted to the situation after the cereals and inputs markets were liberalized.</p>	<p>Most of the members of the AOPP and CNOP, which are the main organisations officially designated as representatives of FOs for the formulation of national policy (including the Framework LOA and the Framework Strategy for the Struggle against Poverty) are elected by grassroots organisations having benefited from capacity building support under IFAD-financed programmes.</p> <p>These organisations also provide economic services to their members, including input supply, organisation of marketing and agricultural advice.</p> <p>The results of IFAD programmes in terms of building up the capacities of FOs encouraged THE GOVERNMENT to allow the FOs to manage an IFAD loan themselves (FODESA)</p>	



	Situation before the COSOP	Situation after the COSOP	Lessons learned
<p><b>Objective 2.</b> Facilitate access to mechanisms for financing productive activities</p>	<p>At Niafunké (PDZL), weak markets and the difficulties attached to the management of small-scale irrigated vegetable gardens led BNDa to suspend lending operations as soon as the amount allocated for the guarantee fund had been drawn down.</p> <p>At Ségou (PFDVS), credit delivery through the village associations was less than successful due to problems with recovery.</p> <p>At San, PDR was expected to subcontract the establishment of a network of 48 credit unions to a specialised private-sector operator. A credit line was created with BNDa both to refinance medium-term loans awarded by credit unions and to deliver short-term seasonal loans.</p>	<p>When PDSL closed in 2005, implementation of the micro-finance activities in the Niafunké zone was entrusted to GTZ.</p> <p>FODESA, the follow-on project to PFDVS, engaged the services of specialised operators to establish two networks of credit unions at Ségou and Nara. The project also took over the task of consolidating the network of unions established by PDR-San.</p> <p>On 30 September 2006, The SFD component of FODESA had reached over 42 000 users, 43% of whom were women. Deposits held amounted to F.CFA 398 844 484 and loans outstanding to F.CFA 605 044 535. At Nara and San, deposits and lending operations had exceeded the anticipated levels, rising to record rates of 284% and 273% respectively. The default rates were generally at acceptable levels.</p> <p>However, the rates of operational and financial self sufficiency remained lower than the mandated levels, especially for the region of Ségou (13% and 10%) and in the Nara Circle (55% and 56%).</p>	<p>In light of the time needed for microfinance institutions to become fully viable (10 to 15 years), support should be provided in the framework of special programmes and not through components of a development project with a shorter lifetime.</p> <p>The support provided by specialised operators should focus on strengthening the capacity of the unions to adapt their range services to demand and foster institutional maturity and self sufficiency by developing their ability to mobilise long-term lending resources from banks and other financial partners.</p>
<p><b>Objective 3.</b> Facilitate access to markets and services, notably by improving access to isolated production zones.</p>	<p>Production zones were isolated</p> <p>Poor storage facilities</p> <p>Difficult access to services, especially inputs.</p>	<p>PDZL efforts to improve access to/from Niafunké by road and river made it possible to benefit from a production boom (marketable surplus of 11,800 t of cereals) thanks to hydroagricultural infrastructures</p> <p>Storage facilities built with assistance by development programmes have played an essential role in improving both incomes (purchase of cereals to be sold when prices are higher) and food security (resale at below-market prices to members during lean periods).</p> <p>New projects (PIDRN and PIDRK) will assist villages in setting up commercial structures (rural markets). They also recognise the importance of improving access to information on prices and markets as a vitally important to enhance impact of physical structures.</p>	<p>When a zone characterised by deep poverty also has potential for increasing production, the improvement of access to markets and services is a prerequisite for stimulating production and increasing incomes.</p>
<p><b>Objective 4.</b> Improve access of populations to education, hygiene and healthcare to improve social indicators</p>	<p>Enrollment in primary school (1993) : 24,2%</p> <p>Coverage by healthcare services (1994) : 30,1%</p> <p>Access to safe water (1996) : 36%</p>	<p>Enrollments in primary school (2005) : 74%</p> <p>Coverage by healthcare services (2005) : 50%</p> <p>Access to safe water (2005) : 66,1%</p>	

<b>C. IFAD-financed Programmes</b>			
	<p>Programme de Sécurité Alimentaire de d'Amélioration des Revenus dans la région de Kidal (PSARK), closed in 1999</p> <p>Programme Fonds de Développement villageois Ségou (PFDVS), closed in 1997</p> <p>Programme de Diversification de Revenus en zone non cotonnière Mali-Sud (PDR-MS), closed in 2005</p> <p>Programme de Développement de la Zone Lacustre (PDZL), closed in 2006</p>	<p>Programme d'Investissement et de Développement Rural dans les régions du Nord Mali (PIDRN), follow-on project to PDZL covering the period 2005–2011</p> <p>Programme de Développement Rural Intégré de la région de Kidal (PIDRK), follow-on project to PSARK covering the period 2007–2012</p> <p>Programme Fonds de Développement en zone Sahélienne (FODESA), follow-on project to PFDV Ségou and PDR-MS. Closure scheduled for 2012</p>	Cf. Agreement at Completion Point attached as Appendix V.
<b>D. Performances of IFAD</b>			
Policy dialogue	No integrated and coherent policy on poverty reduction ; no policy framework for reducing rural poverty	A strategic framework for reducing poverty incorporates all the sectoral policies and provides a single reference document for rural development. Creation (IFAD grant under PIDRN) of a Policy Dialogue Unit on rural poverty reduction.	
Partnerships	Close partnership with BSF, FEM and BOAD for the financing of several programmes.	Partnership strengthened with BSF, FEM and BOAD and establishment of additional partnerships and collaborations.	
Management of Country Programme	Cf. Country Programme Evaluation and Agreement at Completion Point	Gradual expansion of programmes in the Sahelian zone and Northern regions	

## CPE agreement at completion point

### The evaluation process

1. IFAD's Office of Evaluation has undertaken a country programme evaluation (CPE) in Mali, with three main objectives: (i) evaluate the quality of the strategy pursued by IFAD since 1997; (ii) assess the performance and impact of the operations carried out; and (iii) propose a series of conclusions and recommendations on which IFAD, upon completion of this exercise, will base a new strategy document (COSOP) for Mali. This new document will explicitly reference this agreement at completion point, as the culmination of the evaluation process.
2. In March 2006, an appraisal report set forth the evaluation's objectives, methodology and timetable. This evaluation has benefited from interactions with a *core learning partnership* that includes representatives of the Government, the project management units, IFAD's Western and Central Africa Division and the Office of Evaluation. A mission visited Mali from 20 May to 23 June 2006. The resulting report benefited from several rounds of discussions with Government and IFAD officials. It was presented to IFAD's Evaluation Committee on 8 December 2006. A national workshop took place in Bamako on 7 and 8 March 2007 to (a) discuss the main findings and lessons learned; and (b) prepare for drafting the agreement at completion point. The members of the Evaluation Committee and members of IFAD's Executive Board took part in this event.
3. Pursuant to IFAD's evaluation policy and procedures, the Office of Evaluation is responsible for the content of evaluation reports, which it presents independently to the Executive Board. The agreement at completion point sets forth the conclusions and recommendations and the actions agreed upon by consensus between the Government of Mali, represented by the Minister for Agriculture and the Food Security Commissioner; and IFAD, represented by the Programme Management Department.

### Main evaluation findings

4. Since 1982, IFAD has approved 10 loans valued at approximately US\$130 million, or US\$260 million including contributions from the Government of Mali and other partners, in particular the West African Development Bank (BOAD) and the Belgian Survival Fund. For the most part, these operations were carried out in the Saharan and Sahelian areas, the most vulnerable in the country. In addition to loans, Mali has benefited from technical assistance grants through partnerships with research institutes such as the World Agroforestry Centre (ICRAF) and the International Institute of Tropical Agriculture. IFAD's assistance represents only a small part of total aid dedicated to reducing poverty; consequently, IFAD can only make a qualitative difference, in particular through the innovative nature of its interventions.
5. The evaluation confirmed the **relevance** of the objectives pursued by IFAD's operations in Mali, which are in line with public policies, the needs of the poor and IFAD's institutional objectives. On the other hand, it revealed the presence of problems common to the various approaches adopted to achieve the objectives. These problems relate to: (i) defining project target groups; (ii) economic returns, which are often insufficiently studied; and (iii) the design of rural finance components.
6. **Effectiveness** was considered satisfactory in terms of increasing irrigated surface area, building infrastructure in isolated areas, and providing basic health care and sanitation infrastructure. However, production interventions were not always supported by adequate efforts to improve access to upstream and downstream markets. On this point, the Government of Mali observed that – considering the characteristics of IFAD's

intervention areas – the strategy should not focus on high economic returns but rather on meeting basic economic needs, after which attention could be given to marketing and market issues.<sup>1</sup> Support for grass-roots organizations has been provided through specific training courses, functional literacy programmes and various types of advisory assistance rendered by external providers. The effectiveness of this approach, however, has been limited by a fragmentation of tasks among multiple operations, each specializing in a specific function or area.

7. With respect to **impact** on rural poverty reduction, the overall results are significant in terms of improving food security and conditions for health and hygiene. They are, however, limited vis-à-vis two other objectives of the country strategic opportunities programme (COSOP): increasing household incomes and creating a sustainable process of participatory development at the village level. Impact has been significant when the interventions have been integrated and concentrated geographically. The Zone Lacustre Development Project – Phase II illustrates this, operating within a well-defined territory with components that work together in synergy (e.g. irrigation, health centres and drinking water in the same communities). On the other hand, when the operations have been dispersed (averaging one microproject per village over a vast territory) and have not been implemented in an integrated way, their impact has been limited. The Sahelian Areas Development Fund Programme is such a case, with problems arising mainly in connection with institutional arrangements.

8. The **sustainability** of project achievements is threatened by the weakness of peasant organizations, a sometimes fluid definition of responsibility for infrastructure maintenance, and limited study of economic returns for productive microprojects (such as stores, shops, soap and dye units, platforms and village irrigated perimeters). The lack of specialists in project management units has also affected the quality of achievements and jeopardized their sustainability. Inadequately formulated rural finance components are the cause of many problems with financial feasibility and institutionalization. Measures in support of sustainability are often not taken until the end of projects, leaving little time for transition.

9. The programme's capacity for innovation has limits. The two innovations contributed by the programme are a demand-driven approach and technical assistance grant activities. However, the evaluation has pointed up the limitations inherent in an open, demand-driven project paradigm, mainly the risk of fragmentation and limited attention to markets. The technical assistance grants have yielded interesting results, and have led to partnerships among researchers, developers, technical services and peasants. Despite these results, achievements remain confined to a small number of villages and farmers, limiting dissemination and replication. This is attributable to the weak linkages between research and extension, but also between loan and grant activities, in addition to the lack of a strategy on capitalization and dissemination.

## **Recommendations agreed by the partners**

### **IFAD's new strategic thrusts in Mali**

10. The purpose of the new COSOP is to define IFAD's strategic position in Mali in the form of a results-based country programme that justifies the kinds of intervention planned. The country programme will be consistent with Mali's development strategies, in particular: Mali 2025, the Strategic Framework for Growth and Poverty Reduction, the Master Plan for Rural Development, the Agricultural Orientation Law and provisions on decentralization. In this context, the participants agreed on a number of major points.

---

<sup>1</sup> The Government's observations are presented in annex 2 to the main body of the report.

## Summary of major points of agreement

- IFAD's interventions should continue to ***centre around vulnerable areas in the Sahelian strip and the Sahelian-Saharan region***, where IFAD benefits from experience and a comparative advantage. Targeting will be both geographical and social, based on national information systems on poverty and food security.
- IFAD favours an **integrated, sector-based approach** that takes into account all the needs and constraints faced by local populations (in water, health, education, etc.) and is incorporated into local and regional development and food security plans, which must operate as a gateway for all activities. This integrated approach calls for strengthening partnerships, taking care to increase resources and to hone skills in sectors where IFAD lacks a comparative advantage.
- Considering that IFAD's intervention areas in Mali suffer from structural food deficits, interventions must be oriented first of all to putting in place production infrastructure that will reactivate production and meet food needs, and then lay the groundwork for a more economic approach by promoting value chains that take into account activities upstream and downstream of production (inputs, equipment, processing, marketing and consultative frameworks).
- Support for **peasant and professional organizations** will be based on building their capacity to provide technical and economic services to their members and on peasant representation in local development dialogue.
- **Coordination among the various actors** will be improved by intensifying policy dialogue, mainly on agricultural policy (national and international), value chain development and advisory assistance services. This dialogue will be facilitated by strengthening **IFAD's representation in Mali**. It would also be advisable to strengthen linkages with local and regional steering and consultative structures.

### Proposed timetable

- These recommendations should be taken into account in the COSOP and new projects.

### Partners concerned

- The Government of Mali and IFAD, in collaboration with their technical and financial partners.

### Building capacity to promote innovation

11. IFAD needs to **acquire a systematic approach to build its capacity for innovation** (technical, institutional and organizational). Innovation will be promoted through **better knowledge management** and by **developing partnerships** with actors in the innovation process (agricultural research, extension services, organizations, peasants), each of whom may create or pass on innovations. The procedure for loan operations could take place in five phases: (i) systematically analysing needs; (ii) seeking available alternatives (within or outside IFAD projects and making use of local know-how); (iii) implementing small-scale pilot experiences; (iv) capitalizing on results; and (v) publicizing achievements to facilitate dissemination.

## Summary of major points of agreement

- IFAD must ensure *better articulation between loans and grants*, both in the COSOP and at every project stage (design, planning and evaluation). Responsibility for implementing this should be clearly identified during the design of investment projects, and the projects should be sufficiently *flexible* to take on future innovations (for instance, through specific provision of financing).
- *Exchange of information among partners* should take place in the form of workshops, working groups or other specific consultative mechanisms, in order to identify innovations, evaluate operations under way and programme new activities (loans and grants). The policy dialogue unit should be one of the actors facilitating this process of exchange and capitalization.
- *Seven priority areas for innovation* have been identified: (i) training and advisory assistance for peasant organizations and family farms; (ii) land security; (iii) sustainably increasing the productivity of agriculture, broadly defined (crop-farming, livestock breeding, forestry and fishing); (iv) reducing vulnerability to climatic vagaries and sustainable management of natural resources; (v) rural microfinance; (vi) promoting public-private partnerships; and (vii) the gender approach.
- In all operations, *mechanisms for monitoring and evaluation of innovations* should be developed systematically.
- Improvements are needed in the area of *consultation, information exchange and coordination among all those involved in innovation*, in particular beneficiaries of technical assistance grants in research institutions.

## Proposed timetable

- These recommendations should be taken into account in the COSOP and new projects.

## Partners concerned

- The Government of Mali and IFAD, in collaboration with national and international research institutions, peasant organizations and other donors.

## Strengthen steering and implementation of operations

12. It is crucial to strengthen the capacity for strategic and operational steering of operations in order to improve their effectiveness, efficiency, impact and sustainability.

## Summary of major points of agreement

- The strategic steering of operations will be strengthened by:
  - Decentralizing IFAD's presence through a technical field office in Mali.
  - Systematizing joint IFAD/cooperating institution missions and designating the cooperating institution as the sole level of technical and financial management.

- **Strengthening technical skills of project management units**, following the actions identified, so that they may better steer and manage interventions. Training and exchanges between teams for different projects should be provided for project start-up.
- **Streamlining public procurement procedures to expedite project implementation.**
- **Developing strong results-based monitoring and evaluation mechanisms** (tools and expertise). Social and economic impact on households should be evaluated in a professional manner beginning at the design phase and using an objective baseline throughout all stages of evaluation. The monitoring and evaluation tools provided for by IFAD (Results and Impact Management System [RIMS]) should be adapted to the specificities of each operation. Statistical work could be entrusted to specialized Malian organizations, which would enable them to be **linked to the national poverty monitoring and analysis mechanism**. Local collectivities and peasant organizations could be supported in contributing to the production and analysis of monitoring and evaluation information.

### **Proposed timetable**

- These recommendations should immediately be reflected in the COSOP and new projects.
- Projects under way should be adapted quickly to the proposed system (RIMS), particularly in setting up methodology and baselines.

### **Partners concerned**

The Government of Mali and IFAD, in collaboration with specialized institutions

## Key file 1: Rural poverty and agricultural/rural sector issues

Secteur Prioritaire	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions requises
Développement productions Agricoles (agriculture, élevage, pêche)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Petits agriculteurs</li> <li>▪ Petits éleveurs</li> <li>▪ Agro pasteurs</li> <li>▪ Femmes et jeunes (transversal)</li> </ul>	<p>Productions fortement tributaires de la pluviométrie couramment déficitaire.</p> <p>Pauvreté de potentialités caractérisée par l'insuffisance de capital naturel (terres et ressources naturelles), écosystèmes fragilisés et déficit de capital social</p> <p>Forte vulnérabilité aux déprédateurs et épizooties, et facteurs externes : cours mondiaux coton, or, hydrocarbures</p> <p>Enclavement du pays et événements sociopolitiques affectant les pays frontaliers par lesquels transitent les produits maliens.</p> <p>Déséquilibre dans distribution des investissements dans le secteur rural provoque inégalités géographiques et sociales dans les actions de valorisation du potentiel productif et réduction de la pauvreté</p>	<p>Actions d'envergure dans les zones vulnérables pour impulser le développement durable et garantir la stabilité sociale</p> <p>Sécurisation de la production par maîtrise de l'eau et de la diversification</p> <p>Appui aux filières porteuses</p> <p>Accès aux SFD pour financements activités agricoles</p> <p>Activités transversales de restauration/préservation des ressources naturelles</p> <p>Actions ciblées en faveur des femmes et jeunes</p>
Réduire insécurité alimentaire chronique par la promotion des productions Agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Populations zones enclavées sahélienne et sahélo-saharienne</li> </ul>	<p>Déficit chronique de la production céréalière dans les régions nord du Mali</p> <p>Faible productivité des facteurs de production agricoles dans la zone sahélienne</p> <p>Grande vulnérabilité des productions aux aléas climatiques et aux calamités (criquets)</p> <p>Mauvaise alimentation des ménages entraînant une malnutrition très forte dans la zone sud pourtant excédentaire en produits vivriers</p>	<p>Petits aménagements, l'intensification, la diversification des productions rurales,</p> <p>Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles</p> <p>Développer les filières porteuses</p> <p>Désenclavement zones de production et consommation dans la bande sahélo saharienne</p> <p>Campagnes d'IEC sur l'alimentation familiale dans les zones vulnérables</p>
Sécuriser et diversifier les productions Agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculteurs</li> <li>▪ Agro éleveurs</li> </ul>	<p>Forte vulnérabilité des familles aux déficits pluviométriques dans la bande sahélo saharienne et sahélienne</p> <p>Faiblesse rendements agricoles hors zone cotonnière et Office du Niger.</p> <p>Insuffisance des investissements pour l'intensification des cultures pluviales et de l'élevage.</p>	<p>Accès aux SFD pour financements des activités agricoles</p> <p>Micro-investissements en zone sahélienne pour une meilleure exploitation des eaux de surface et des eaux souterraines permettant le développement des activités agricoles.</p> <p>Promouvoir les semences améliorées et l'accès au conseil agricole</p>



Secteur Prioritaire	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions requises
		<p>Faible accès des agriculteurs et des agro pasteurs à la vulgarisation des techniques et au conseil agricole.</p> <p>Déséquilibre important dans la distribution des investissements publics financés par les ressources extérieures : concentration des financements sur zones géographiques concernées par filières de riz et de coton</p> <p>Faible accès des producteurs, ne cultivant ni le riz ni le coton, au crédit pour les équipements et les intrants.</p> <p>Distorsions du marché préjudiciables aux plus pauvres des zones enclavées avec peu d'accès à l'information économique (prix, opportunités, techniques agricoles)</p>	<p>Soutenir le conseil agricole (par filière) pour les cultures sèches, l'élevage et le maraîchage et réduire les coûts des appuis techniques</p> <p>Favoriser la diffusion des informations sur les prix et les opportunités économiques</p>
Promouvoir filières productions animales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agro éleveurs</li> <li>▪ Agro pasteurs</li> </ul>	<p>Peu d'investissements malgré le potentiel économique fait que les agro pasteurs et agro éleveurs sont les groupes les plus pauvres</p> <p>Caractère extensif de l'élevage</p>	<p>Appuyer développement des produits et sous produits de l'élevage</p> <p>Développer les stratégies de gestion des parcours de transhumance et des pâturages grâce aux investissements en matière d'hydraulique pastorale</p>
Accélérer la décentralisation de la gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Population rurale (dans son ensemble)</li> </ul>	<p>Forte pression foncière limitant temps de jachère et conduit à l'appauvrissement des sols</p> <p>Culture extensive entraînant déboisement et défrichement</p> <p>Absence de normes en matière de gestion des ressources naturelles</p> <p>Retard dans le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales en matière de gestion des ressources naturelles</p>	<p>Promouvoir élaboration participative et la mise en œuvre par les Collectivités Territoriales des schémas d'aménagement du territoire et des plans d'action environnementaux qui prendront en compte la gestion des terroirs et de l'eau</p> <p>Mener des expériences pilotes de transfert des ressources aux CT pour la gestion des ressources naturelles</p>
Développement de l'accès aux services sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Population rurale (dans son ensemble)</li> </ul>	<p>Insuffisance de l'accès à l'eau potable</p> <p>Faible fonctionnalité des nombreux centres de santé communautaires ou des dispensaires en milieu rural (mauvaise gestion, absentéisme du personnel)</p> <p>Accès limité des populations rurales aux médicaments essentiels</p> <p>Faible qualité de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental</p>	<p>Développer accès à l'eau potable dans les zones déficitaires</p> <p>Promouvoir la formation continue du personnels de santé dans les centres de santé communautaires et les dispensaires</p> <p>Déconcentrer et décentraliser les ressources aux Collectivités Territoriales pour la gestion des centres de santé, des écoles et du personnel.</p> <p>Promouvoir des techniques contractuelles de la gestion des centres de santé et des points d'eau potable entre les CT et les</p>

Secteur Prioritaire	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions requises
			associations d'usagers  Développer stratégies alternatives de santé et éducation adaptées aux populations nomades du Nord
Renforcement des capacités d'action collective des exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisations paysannes de base et faitières</li> </ul>	<p>Insuffisante structuration des producteurs autour d'intérêts économiques communs (filières ou segment de filières)</p> <p>Insuffisance des ressources humaines et financières disponibles pour les OP</p>	<p>Promouvoir la structuration des OPs et des faitières autour de filières économiquement porteuses et intérêts économiques communs.</p> <p>Renforcer les capacités de conseil technique des OP grâce à des formations adaptées à leurs besoins</p> <p>Faciliter l'accès au crédit « collectif individuel » (caution solidaire)</p> <p>Affecter des lignes de crédit et/ou des fonds de garantie par filière pour les équipements et les intrants</p> <p>Développer le conseil agricole</p>
Renforcement de la décentralisation et des réformes institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elus Collectivités Territoriales</li> <li>▪ Associations gestionnaires des services sociaux</li> </ul>	<p>Lenteur dans le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales (CT)</p> <p>Faiblesse ressources humaines et financières dans les CT</p> <p>Insuffisante déconcentration des services techniques sectoriels et des services financiers</p>	<p>Appuyer le transfert des ressources aux Collectivités Territoriales</p> <p>Appuyer la déconcentration des services techniques</p> <p>Renforcer les capacités Collectivités Territoriales et des associations gestionnaires des services sociaux de base (eau, santé)</p>

## Key file 2: Organizations matrix (strengths, weaknesses, opportunities and threats [SWOT] analysis)

INSTITUTIONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES/MENACES
<b>NIVEAU NATIONAL</b>			
Situation globale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importantes réformes institutionnelles et socio-politiques en cours : décentralisation, réforme de l'administration, modernisation et amélioration de la gestion des finances publiques</li> <li>• Développement d'une approche sectorielle et appui budgétaire des donateurs pour les secteurs sociaux</li> <li>• Développement de nombreux outils nationaux de planification : cadre budgétaire à moyen terme, budget programme, cadre des dépenses à moyen terme sectoriel</li> </ul> <p>Rôle important joué par le Mali dans le cadre de l'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA et BCEAO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cloisonnement des administrations centrales</li> <li>• Retard dans la déconcentration des services</li> <li>• Faiblesse des transferts des ressources aux Collectivités Territoriales</li> <li>• Dégradation généralisée des ressources naturelles</li> <li>• Insuffisante prise en compte des préoccupations du genre dans les activités de développement et dans le processus de décision au niveau local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorité du CSCRП au renforcement de la croissance économique par le secteur primaire</li> <li>• Adoption et promulgation de la Loi d'Orientation Agricole</li> <li>• Emergence et dynamisme du secteur privé et de la société civile</li> <li>• Attentes importantes pour un développement économique équitable entre les régions et entre les sexes</li> <li>• Centralisation des ressources extérieures et insuffisantes par rapport aux besoins</li> <li>• Faible taux d'alphabétisation des adultes et plus particulièrement des femmes</li> <li>• Instabilité sociale dans le nord due à la faiblesse des investissements</li> </ul>
Cellule du CSCRП	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure interministérielle</li> <li>• Coordination de la mise en œuvre des projets et programmes du CSCRП</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des ressources et insuffisance d'outils pour le suivi opérationnel des projets et programmes</li> <li>• Faiblesse des relations avec les différents Ministères techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la table ronde des bailleurs de fonds</li> </ul>
Ministère de l'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• en cours de déconcentration jusqu'au niveau des communes</li> <li>• Redéfinition des rôles et orientations de l'administration centrale vers les fonctions régaliennes, stratégiques et de supervision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de coordination, de communication entre les départements en charge du développement rural.</li> <li>• Absence de planification sectorielle</li> <li>• Faible présence des services déconcentrés dans les zones enclavées,</li> <li>• Faiblesse des ressources humaines, des crédits de fonctionnement et des moyens logistiques au niveau des services déconcentrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une Cellule de coordination des projets et programmes du FIDA sous la tutelle technique de ce Ministère</li> </ul>

INSTITUTIONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES/MENACES
Ministère de l'Élevage et de la Pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une Charte Pastorale</li> <li>• Définition d'une stratégie de développement de l'élevage</li> <li>• Restructuration des services déconcentrés</li> <li>• Redéfinition des rôles des acteurs publics et privés et des orientations du département en matière de développement de l'élevage, avec un accent particulier sur l'appui - conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des ressources humaines</li> <li>• Insuffisance des ressources extérieures allouées à l'élevage</li> <li>• Insuffisance des dotations budgétaires pour la déconcentration des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impulsion de la politique d'élevage à partir du niveau central</li> <li>• Volonté de promouvoir des organisations socio-professionnelles d'éleveurs</li> </ul>
Commissariat à la Sécurité Alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'une Stratégie et d'un Programme National de Sécurité Alimentaire</li> <li>• Tutelle/point focal des dispositifs de prévention en matière de sécurité alimentaire (SAP, OPAM)</li> <li>• Soutien aux Collectivités Territoriales dans la gestion des banques de céréales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des ressources humaines</li> <li>• Pas encore de représentation dans les régions</li> <li>• Insuffisance des moyens logistiques</li> </ul>	Opérationnalisation de la stratégie et du Programme National de Sécurité Alimentaire
Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure déconcentrée (au niveau des régions et des cercles)</li> <li>• Compétences en matière de restauration des ressources naturelles</li> <li>• Existence d'un Programme National d'Action Environnementale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des ressources humaines et des moyens logistiques au niveau déconcentré</li> <li>• Lenteur dans le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales</li> <li>• Absence de normes précises en matière de gestion des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ampleur de la dégradation des ressources naturelles</li> </ul>
Prestataires de services / ONG locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emergence de prestataires, d'associations et d'ONG locales intervenants dans le domaine du développement rural et de la décentralisation</li> <li>• Consolidation des opérateurs des services financiers décentralisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de technicité</li> <li>• Inexistence de prestataires privés dans les zones enclavées les plus vulnérables</li> <li>• Faiblesse de la coordination de l'intervention des ONG au plan national</li> <li>• Absence d'harmonisation des pratiques en matière de développement rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de stratégie visant le développement du secteur privé et l'amélioration des prestations de ce secteur</li> </ul>

INSTITUTIONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES/MENACES
Collectivités Territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication croissante des Collectivités dans le développement économique</li> <li>• Appui des partenaires extérieurs pour le renforcement des capacités institutionnelles des Collectivités</li> <li>• Mise à disposition des Collectivités de nouveaux instruments financiers à travers l'ANICT pour le transfert des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesses des ressources humaines et financières internes (faible recouvrement des taxes et des impôts locaux)</li> <li>• Faible prise en compte des besoins des groupes les plus vulnérables dans les plans de développement communaux (notamment les femmes et les jeunes).</li> <li>• Nombreuses compétences pas encore précisées par décret notamment celles ayant trait à l'organisation des activités agro sylvo pastorales et à la gestion des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des pouvoirs publics à renforcer les capacités financières des Collectivités par le transfert des ressources en 2007</li> <li>• Engagement des pouvoirs publics à renforcer et accélérer la déconcentration de l'administration</li> <li>• Transformation des Centres de Conseil Communaux en services communs (normalisation institutionnelle du dispositif)</li> </ul>
Chambre d'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte mobilisation du monde rural lors des dernières élections des chambres en 2005</li> <li>• Expérience dans le domaine de la formation</li> <li>• Initiatives en appui au développement des filières économiquement porteuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des ressources transférées de l'Etat au Chambre d'Agriculture</li> <li>• Capacités d'intervention tributaires des ressources extérieures</li> <li>• Manque de clarification du rôle des chambres en matière de lobbying et de participation au dialogue sur les politiques de développement rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités des OP</li> <li>• Structuration des filières</li> </ul>
Organisations paysannes et leurs faïtières (CNOP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de nombreuses organisations faïtières</li> <li>• Existence de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes qui représente au niveau national les OP</li> <li>• Bonne capacité de négociation de la CNOP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisante structuration des paysans dans certaines régions (bande sahélienne et régions du nord)</li> <li>• Insuffisante structuration des producteurs autour d'intérêts économiques communs (filières ou segment de filières)</li> <li>• Insuffisance des ressources humaines et financières au sein des OP</li> <li>• Forte centralisation de la gestion par l'administration des projets visant à renforcer les capacités des OP</li> </ul>	Renforcement des capacités des OP à la base en en organisations faïtières

### Key file 3: Complementary donor initiative/partnership potential

Agence	Secteurs prioritaires et domaines d'intérêts		Période couverte par la stratégie	Complémentarités et synergies possibles
Banque Mondiale	<i>Promotion de la croissance économique durable :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• appui à la petite irrigation villageoise ;</li> <li>• création du fonds de développement agricole géré par les OP devant financer la recherche, la vulgarisation et le renforcement des capacités des OP</li> </ul>	<i>Développement social</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éducation</li> <li>• santé</li> <li>• eau et assainissement</li> </ul> <i>Bonne gouvernance</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement du PRSC (poverty reduction support credit) comme outil de dialogue sur les politiques</li> </ul>	Stratégie Assistance Pays en cours de préparation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux missions et échanges avec la Banque Mondiale dans le cadre du PRSC.</li> <li>• Participation au Fonds de développement agricole</li> </ul>
Banque Africaine de développement (BAD)	<i>Promotion de la croissance économique durable :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• appui au développement communautaire au Mali</li> <li>• appui à la micro finance dans la sous région Ouest africaine</li> </ul>	<i>Stratégie de croissance accélérée</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• amélioration de la compétitivité et de l'environnement du secteur privé</li> <li>• renforcement des capacités et la participation des pauvres à la croissance</li> <li>• interventions concentrées sur les secteurs du développement rural et de l'équipement.</li> </ul>	2007-2011 2005-2009 <sup>a</sup>	Appui aux institutions de micro finance : consolidation / extension des réseaux de caisses d'épargne et de crédit
Banque Ouest Africaine de développement (BOAD)	<i>Promotion de la croissance économique durable</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes de financement durable en faveur de femmes et des jeunes (micro crédit)</li> <li>• Désenclavement</li> </ul>	<i>Développement social</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education</li> <li>• Santé</li> <li>• Eau et assainissement</li> </ul> Infrastructures <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pistes rurales</li> <li>Routes / ouvrages de franchissement</li> </ul>	Pas de cadre stratégique à moyen terme mais un alignement sur les cadres stratégiques nationaux	Infrastructures de désenclavement et d'accès aux marchés et aux services sociaux de base
Fonds Belge de Survie (FBS)		<i>Développement social</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education</li> <li>• Santé et nutrition</li> <li>• Eau et assainissement</li> </ul>	Stratégie en cours d'élaboration	Amélioration de la qualité et de l'accès aux services sociaux de base
Coopération Danoise	<i>Promotion de la croissance économique durable</i>	<i>Bonne gouvernance</i>	2007-2010 2006-2011 <sup>b</sup>	Appui à la Cellule de planification et de suivi du Ministère de l'Agriculture

Agence	Secteurs prioritaires et domaines d'intérêts		Période couverte par la stratégie	Complémentarités et synergies possibles
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'agriculture</li> <li>• Approvisionnement en eau potable</li> <li>• assainissement et gestion des ressources en eau,</li> <li>• Secteur privé et promotion d'emploi</li> <li>• Droit de l'homme, démocratie et bonne gouvernance,</li> <li>• Appui budgétaire</li> </ul>			en vue de la mise en place du cadre des dépenses à moyen terme
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	<i>Promotion de la croissance économique durable</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'agriculture</li> <li>• renforcement des capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à l'éducation de base,</li> <li>• Alimentation complémentaire et appui aux services communautaires de base,</li> <li>• Création d'actifs productifs,</li> <li>• Prévention et atténuation des catastrophes</li> </ul>	2003-2007 <sup>c</sup>	Partenariat dans le cadre des programmes Vivres Contre travail (VCT) et Vivres Contre Formation (VCF).
Fonds d'équipements des Nations Unies (FENU)	<i>Promotion de la croissance économique durable</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• programme de micro finance au Mali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement du cadre institutionnel de la micro finance</li> <li>• Soutien au réseau de micro finance</li> </ul>	En cours de préparation	Participation à la définition et la mise en œuvre du programme de micro finance
Coopération Canadienne <sup>d</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</li> <li>• Sécurisation et augmentation des revenus des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la paix et de la sécurité, de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit</li> </ul>	2000-2010	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et Sécurisation des revenus des ménages

<sup>a</sup> BAD, DSP Mali 2005-2009

<sup>b</sup> Stratégie de coopération entre le Danemark et Mali, 2006-2011

<sup>c</sup> PAM, Document de programme de pays-Mali, 2003-2007

<sup>d</sup> Cadre de programmation pour le Mali : 2000-2010

## Key file 4: Target group identification, priority issues and potential response

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Actions pour y remédier	Besoins prioritaires	Autres initiatives d'appui	Réponse du COSOP
<b>Les agro pasteurs / agriculteurs</b> (catégories les plus pauvres du point de vue monétaire / bande sahélienne)	Revenus environ 12000 Fcfa/mois/ personne  Faible diversification des activités productives (agriculture et petit élevage)  Localisés en partie dans des environnements dégradés et à faible potentialité agrophysiques  Soumis aux aléas climatiques qui rendent les systèmes productifs très vulnérables  Enclavement des zones de production  Faible accès aux services sociaux de base  Faible accès aux marchés et aux services agricoles  Faible accès aux services financiers décentralisés  Organisations paysannes inexistantes ou embryonnaires	Tentative de diversification des activités productives (femmes) mais freinées par les difficultés d'accès aux micro crédits, aux services agricoles et par le manque d'organisation  Début de regroupement des producteurs en organisations paysannes de base	Diversifier les productions pour sécuriser les revenus et réduire la vulnérabilité aux aléas climatiques  Valoriser les ressources naturelles disponibles (mares, bas fonds, eau souterraine)  Gérer les ressources naturelles  Développer les services financiers aux individus et aux groupements de producteurs  Promouvoir les organisations paysannes de base et renforcer les capacités de celles existantes  Développer, lorsque les OP de base existent, les services technico économiques aux producteurs : achat groupé, mise en marché, vulgarisation agricole	Intervention du Programme Alimentaire Mondial  Création de magasins communaux de stockage des vivres  Transferts de ressources financières des villes vers la campagne et des ressortissants extérieurs durant la période de soudure et au démarrage de la campagne agricole  Projets des ONG et d'un petit nombre de donateurs  Transfert progressif des ressources aux Collectivités Territoriales pour soutenir développement local	Investissements pour augmentation production et sécurisation des revenus : aménagement hydro agricoles, puits, restauration pâturages  Investissements pour le désenclavement des zones de production  Soutien implantation aux caisses de micro crédits dans zones faiblement couvertes par SFD  Renforcement des capacités des organisations paysannes de base et faitières pour aider les producteurs en amont et en aval de la production  Renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles  InvestissementS dans les secteurs de la santé, de l'alphabétisation/éducation et de l'eau potable
<b>Petits éleveurs</b>	Majorité d'éleveurs ne disposant pas d'un troupeau suffisant pour subvenir aux besoins vitaux du ménage	Migration des jeunes vers les villes régionales du nord du pays	Permettre aux éleveurs d'atteindre le seuil de viabilité pastorale Améliorer la productivité	Intervention d'urgence du Programme Alimentaire Mondial	Investissement dans l'hydraulique pastorale (accès aux pâturages), la création d'infrastructure



Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Actions pour y remédier	Besoins prioritaires	Autres initiatives d'appui	Réponse du COSOP
	<p>Très forte vulnérabilité aux aléas climatiques et aux épizooties du bétail (crises récurrentes)</p> <p>Fort pression anthropique et animale sur les ressources naturelles</p> <p>Très faible accès aux services sociaux de base dont l'organisation est inadaptée à la mobilité des éleveurs</p> <p>Absence d'organisation des producteurs</p> <p>Faible transformation des produits et sous produits de l'élevage</p> <p>Faible diversification des sources de revenus</p> <p>Difficultés d'accès aux marchés et à l'information sur les prix</p> <p>Précarité liée aux épizooties du bétail</p>	<p>Commerce illicite du bétail avec les pays limitrophes (désavantageux et risqué pour les petits éleveurs)</p> <p>Début de diversification avec la culture de décrue et oasisienne</p>	<p>du bétail en développant l'offre de service vétérinaire</p> <p>Mettre à disposition des éleveurs les informations sur les prix sur les marchés</p> <p>Restaurer et gérer les ressources naturelles lorsqu'elles se raréfient du fait de la pression anthropique et animale</p> <p>Adapter l'offre des services sociaux de base à la mobilité des éleveurs</p> <p>Poser les bases d'organisation d'éleveurs avec une approche par filière</p> <p>Diversifier les sources de revenus en développant l'agriculture de décrue et oasisienne ainsi que la transformation des produits et sous produits animaux</p>	<p>Création de magasins communaux de stockage des vivres</p> <p>Transfert progressif des ressources aux Collectivités Territoriales</p> <p>Développement progressif des services techniques déconcentrés (appui conseil)</p> <p>Interventions des donateurs et des ONG</p>	<p>marchande</p> <p>Amélioration de la gestion concertée des ressources pastorales (meilleure gestion de la pression anthropique et animale)</p> <p>Soutien au secteur privé de la santé animale (vétérinaire)</p> <p>Dotations à l'investissement pour diversifier les sources de revenus (unité de transformation agro alimentaire)</p> <p>Appui aux Collectivités Territoriales pour le développement de stratégie alternative de livraison des services sociaux de base</p> <p>Soutien et développement des outils de communication (radio communautaire, téléphonie sur les marchés)</p>

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Actions pour y remédier	Besoins prioritaires	Autres initiatives d'appui	Réponse du COSOP
Jeunes & Femmes dont femmes chefs de ménages	<p>Faible niveau d'éducation et de formation</p> <p>Absence de moyens de production</p> <p>Faible accès au pouvoir et à la décision et moyens de financement</p> <p>Surcharge de travail en raison des activités domestiques</p>	<p>Migration des jeunes vers la ville durant la contre saison pour trouver un travail temporaire</p> <p>Femmes se retrouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité</p>	<p>Renforcer et diversifier les moyens d'existence</p> <p>Améliorer l'accès aux ressources financières et au marché</p> <p>Améliorer l'accès aux services sociaux de base (eau potable, santé, éducation)</p> <p>Améliorer l'accès à l'information au pouvoir et à la décision</p>	<p>Appui pour permettre aux femmes/jeunes de participer au processus de formulation des PDESC et leadership au sein des organisations économiques et sociales</p> <p>Mobilisation sociale pour permettre aux femmes/jeunes d'avoir accès aux investissements productifs</p> <p>Renforcement des capacités des jeunes et groupements féminins constitués autour des activités génératrices de revenus: formation technique, alphabétisation fonctionnelle, commercialisation</p> <p>IEC: éducation nutritionnelle, hygiène, VIH/Sida</p>	<p>Appui à l'identification et la prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans les plans de développement locaux</p> <p>Financement actions ciblées en faveur des jeunes et des femmes</p> <p>Mise en place de fonds pour l'appui aux AGR</p> <p>Renforcement des capacités à travers formations ciblées et alphabétisation</p> <p>Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</p>

